

MASTER 1

Urbanisme et Aménagement

2021-2022

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

MOT D'ACCUEIL

Bienvenue à l'École d'Urbanisme de Paris !

Nous vous recevons avec plaisir dans votre école, l'une des principales écoles d'urbanisme en France et en Europe. Dans ce livret, vous trouverez de nombreuses informations sur un environnement particulièrement riche pour étudier les questions urbaines. Composante commune à deux universités, Gustave Eiffel et Paris-Est Créteil, l'École d'Urbanisme de Paris fait partie du Campus Descartes où sont présents nos principaux partenaires d'enseignement et de recherche, dont l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, des écoles d'ingénieurs, des départements universitaires et de nombreux laboratoires qui partagent nos grands objets d'étude et d'analyse.

Dans ce contexte, l'EUP vous offre un ensemble de formations très complet qui couvre de nombreux domaines dans lesquels vous ferez à terme tout ou partie de votre carrière professionnelle. Tout au long de vos études, une centaine d'enseignant-es-chercheur-es et de praticien-n-es aux horizons très divers, tant sur le plan des disciplines que de leurs domaines d'application, vous accompagneront. Reconnues aussi bien nationalement qu'internationalement, ils et elles mettent à votre disposition une diversité de parcours et de ressources dont vous devez tirer parti. En appui, l'équipe administrative de l'école, composée d'une quinzaine de personnes, est là pour vous accueillir et vous aider tout au long de votre cursus.

Cette année sera extraordinaire après la crise sanitaire qui a confiné une grande partie de la planète, nous forçant à habiter différemment les territoires de nos vies. En accentuant les défis auxquels sont confrontés les espaces urbains, cette crise nous oblige à repenser la manière de les concevoir et de contribuer à les organiser.

Vous avez ici l'occasion de faire de votre année un moment d'apprentissage, mais aussi de réflexion et d'action pour entamer un parcours professionnel riche et enthousiasmant. Pour cela, profitez de l'ensemble des opportunités que vous offre l'École d'Urbanisme de Paris, et agissez en futures professionnelles soucieux-ses, à la fois de notre institution commune, et des personnes qui la font vivre. Les étudiant-es forment, avec les équipes pédagogique et administrative, une collectivité mobilisée pour comprendre, penser, inventer les futurs urbains.

Nous vous souhaitons une bonne année universitaire 2021-2022.

Jérôme Monnet et Marcus Zepf
Co-directeurs de l'École d'Urbanisme de Paris

SOMMAIRE

L'École d'Urbanisme de Paris.....	4
1. Master 1 Urbanisme et Aménagement.....	5
Présentation générale du Master.....	7
1.1 Débouchés professionnels	8
1.2 Calendrier du M1, année 2021-2022.....	9
1.3 Déroulement de l'année de M1.....	10
1.4 Choix des cours et tutorat	10
1.5 Modalités de validation du M1.....	11
1.6 Passage en Master 2.....	11
1.7 Scolarités aménagées.....	11
1.8 La Chaire « Aménager le Grand Paris ».....	11
▪ Le label « itinéraire de formation Grand Paris »	12
1.9 Mobilités internationales en M1 et M2.....	13
2. Premier semestre de M1.....	17
2.1 Présentation des activités.....	18
2.2 Emploi du temps hebdomadaire	19
2.3 Description des cours – premier semestre (S1)	20
3. Second semestre de M1	44
3.1 Présentation des activités.....	45
3.2 Emploi du temps hebdomadaire.....	46
3.3 Description des cours – second semestre (S2).....	47
4. Informations générales.....	69
4.1 Équipe enseignante.....	70
4.2 Équipe administrative.....	75
4.3 Vie étudiante / Informations pratiques	76
Campus Université Gustave Eiffel Campus UPEC	76
Études et handicaps	76
Le BAIP – Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'EUP.....	77
Environnement numérique de travail (ENT).....	77
Salles informatiques	77
Ressources documentaires.....	77
Aides financières	78
Restauration	78
Associations étudiantes – réseau d'anciens et anciennes.....	79
4.4 Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles	80
4.5 Venir à l'EUP	83

L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

En septembre 2015, l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP - Université Paris-Est Créteil) et l'Institut Français d'urbanisme (IFU - Université Paris-Est Marne-la-Vallée | Université Gustave Eiffel) se sont réunis pour constituer l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et offrir un nouveau cursus de formation en urbanisme et aménagement, dans les nouveaux locaux du bâtiment Bienvenüe, à la Cité Descartes de Marne-la-Vallée.

L'EUP affiche trois ambitions principales :

- **Développer et internationaliser l'ensemble de ses formations** et les compléter par d'autres, notamment en matière de formation continue. L'accent est mis sur une approche pédagogique innovante, centrée sur la mise en situation professionnelle et le suivi individualisé de l'acquisition des savoirs et savoir-faire.
- **Jouer un rôle essentiel de liaison entre la formation et la recherche** en développant et intensifiant les relations entre les laboratoires de recherche sur l'urbain et le Labex Futurs Urbains.
- **Devenir un haut lieu du débat public** sur les grands enjeux urbains ; un haut lieu de la fabrique urbaine en Île-de-France, en France, en Europe et dans le monde.

Avec plus de 50 enseignant-es, un environnement riche de nombreuses institutions et écoles s'intéressant à la ville et aux territoires, au sein de la Cité Descartes (ENPC — École nationale des ponts et chaussées | École des Ponts ParisTech —, École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, IFSTTAR — Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux —, Efficacity, etc.), l'EUP dispose de nombreux atouts pour mener à bien ses ambitions et devenir une école de référence internationale sur la ville et la fabrique urbaine.

Première école de ce type en France, l'EUP est l'une des plus importantes écoles d'urbanisme d'Europe. Centre de formation avant tout, elle propose un Master en Urbanisme et Aménagement (MUA) ainsi que plusieurs Diplômes inter-universitaires (DIU).

Chaque année, l'EUP accueille près de 400 étudiant-es de niveau Master. Elle contribue autant au débat public qu'à l'animation des milieux professionnels par ses conférences, ses expositions et ses événements ouverts sur la société.



Voyage d'intégration de Master 1, 2019 © École d'Urbanisme de Paris.

MASTER 1

Urbanisme et Aménagement

2021-2022

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Responsables du Master :
Sonia GUELTON et Sandrine WENGLANSKI

Responsables du Master 1 :
Cécile CUNY (cecile.cuny@u-pem.fr)
Vaclav STRANSKY (vaclav.stransky@enpc.fr)

Secrétariat pédagogique du Master 1 :
Elsa CANDIA (elsa.candia@univ-eiffel.fr)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER

Le Master en Urbanisme et Aménagement offre une formation complète, fondée sur une **transversalité d'approches disciplinaires complémentaires**, et sur une **expertise en matière de compétences requises**, aussi bien aujourd'hui qu'à un horizon de vingt ans, dans les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'accompagnement des dynamiques territoriales, ainsi que dans la recherche en ces domaines.

Ce cursus donne aux étudiant·es en formation initiale et continue les moyens de répondre de façon pertinente et innovante à la mutation des enjeux urbains, contemporains et à venir.

Un ensemble d'enseignements formant un « **socle de savoirs et savoir-faire en urbanisme et aménagement** » est dispensé en première année tandis que des **parcours d'approfondissement professionnel**, ainsi qu'une Voie Recherche, sont proposés en deuxième année.

Ce Master aux fortes connotations interdisciplinaires s'adresse à des **étudiant·es issus·es de formations diverses** (administration, anthropologie, architecture, droit, économie, géographie, aménagement, histoire, sociologie, science politique, sciences de l'ingénieur, etc.). Il propose des formes pédagogiques variées (cours, ateliers, mémoires, stages, pratique du terrain, travaux individuels et collectifs...) et implique un **important investissement des étudiant·es** dans leur formation.



© EUP. © EUP. © EUP/Campus numérique, Université Gustave Eiffel.

1.1 DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Master forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et du pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités et de leurs partenaires publics et privés. La formation vise quatre grandes familles de débouchés.

ÉTUDES URBAINES

Ces professions renvoient aux compétences d'aide à la décision. Les urbanistes formés-es dans ce champ travaillent pour la plupart : soit dans des organismes privés ou associatifs (bureaux d'études, agences d'urbanisme, chambres de commerce et d'industrie, agences de développement économique, etc.), soit dans des organismes parapublics ou publics (services des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, services de l'État comme les services de l'aménagement du territoire, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence nationale de l'habitat...).

PLANIFICATION TERRITORIALE ET URBAINE

Ces professions accompagnent et anticipent les politiques urbaines et leur mise en œuvre dans la durée. Les compétences requises portent sur la capacité à entretenir l'interface entre les décideur-euses politiques (élu-es, représentant-es de l'État) et les équipes d'étude, de gestion et de montage de projet.

DÉMARCHES DE PROJET URBAIN

Ces professions passent par la maîtrise des différentes étapes de définition et de mise en œuvre des projets urbains. Les compétences visées dans ce champ sont liées à la capacité d'élaborer et de faire émerger un projet urbain, de définir ses grands objectifs (programmation), de concevoir son organisation spatiale (composition urbaine) et sociale (prise en compte des usages) à partir de démarches concertées.

GESTION URBAINE

Ces professions procèdent de l'ensemble des activités de gestion et d'organisation de la ville et de ses différentes composantes (logement, notamment social ; réseaux, notamment de transport ; espace public ; environnement ou paysages). Les services des collectivités territoriales et des intercommunalités, les établissements publics, les organismes d'habitat social, les autorités organisatrices de transport et les opérateurs sont les secteurs d'accueil de ces métiers. Les professionnel-le-s s'insèrent alors au sein des services techniques, d'urbanisme, du foncier et de l'habitat, secrétariat général, etc. des collectivités territoriales.

Ces grands blocs de compétences et savoir-faire ne sont pas réductibles à des secteurs d'intervention (espaces publics, transport, logement) même si ceux-ci peuvent constituer des domaines d'apprentissage complets. De même que l'urbaniste doit faire le lien entre des domaines que l'action publique tend souvent à segmenter, il ou elle fera souvent au cours de sa carrière des allers-retours entre ces différents types d'activités et méthodologies. Dans cette perspective, le champ de l'urbanisme ne peut être découpé de façon trop rigoureuse. Sa compréhension comme champ professionnel et intellectuel intégré est un objectif important de ce Master.

Accompagnement à la construction du projet et de l'insertion professionnelle

Au cours des deux années du Master, l'EUP propose un ensemble d'activités et d'interventions pour accompagner les étudiant-es dans la construction de leur projet professionnel et préparer au mieux leur insertion professionnelle.

En Master 1, l'objectif principal est d'appréhender les différents métiers du champ de l'urbanisme (maîtrise d'ouvrage, assistance à la maîtrise d'ouvrage, conception, gestion) et leurs contextes d'exercice (collectivités territoriales, bureaux d'études et de conseil, aménageurs, bailleurs, sociétés de services). Il s'agit ainsi de permettre aux étudiant-es d'envisager leur futur positionnement professionnel et sectoriel (logement, transport, développement local...) et d'asseoir leur choix d'orientation pour la poursuite de leur cursus en deuxième année.

1.2 CALENDRIER DU M1, ANNÉE 2021-2022

Sept. 2021		Oct. 2021		Nov. 2021		Déc. 2021		Janv. 2022		Fév. 2022	
M 1		V 1		L 1	Féié S6 M1	M 1		S 1		M 1	
J 2		S 2		M 2		J 2		D 2		M 2	Forum des métiers*
V 3		D 3		M 3		V 3		L 3		J 3	Forum des métiers*
S 4		L 4	S2 M1	J 4		S 4		M 4	Semaine de préparation des Ateliers	V 4	
D 5		M 5		V 5		D 5		M 5		S 5	
L 6		M 6		S 6		L 6	S11 M1	J 6		D 6	
M 7		J 7		D 7		M 7		V 7		L 7	S3 M1
M 8		V 8		L 8	S7 M1	M 8		S 8		M 8	Jury M1 semestre 1
J 9		S 9		M 9		J 9		D 9		M 9	
V 10	Congés d'été	D 10		M 10		V 10		L 10		J 10	
S 11		L 11	S3 M1	J 11	Féié	S 11		M 11	Présentation des Ateliers	V 11	
D 12		M 12		V 12		D 12		M 12		S 12	
L 13		M 13		S 13		L 13	S12 M1	J 13	Journée Grand Paris*	D 13	
M 14		J 14		D 14		M 14		V 14		L 14	S4 M1
M 15		V 15		L 15	S8 M1	M 15		S 15		M 15	
J 16		S 16		M 16		J 16		D 16		M 16	
V 17		D 17		M 17		V 17		L 17	Semaine d'interruption M1	J 17	
S 18		L 18	S4 M1	J 18		S 18		M 18		V 18	
D 19		M 19		V 19		D 19		M 19		S 19	
L 20		M 20		S 20		L 20		J 20		D 20	
M 21		J 21		D 21		M 21		V 21		L 21	S5 M1
M 22	Rentrée M1	V 22		L 22	S9 M1	M 22		S 22		M 22	
J 23	Rentrée M2	S 23		M 23		J 23		D 23		M 23	Rattrapages M1 S1
V 24	Rentrée M1+M2	D 24		M 24		V 24		L 24	Semestre 2 Semaine 1 M1	J 24	
S 25		L 25	S5 M1	J 25		S 25		M 25		V 25	
D 26		M 26		V 26		D 26		M 26		S 26	
L 27	Semestre 1 Semaine 1 M1	M 27		S 27		L 27		J 27		D 27	
M 28		J 28		D 28		M 28		V 28		L 28	S6 M1
M 29		V 29		L 29	S10 M1	M 29		S 29			
J 30		S 30		M 30		J 30		D 30			
		D 31				V 31		L 31	S2 M1		

*La Journée Grand Paris 2022 aura probablement lieu durant la 2e semaine de janvier 2022. Pour l'édition 2022 du Forum des Métiers, qui se déroule sur une journée, la date provisoire (l'une ou l'autre) est donnée à titre indicatif uniquement.

Mars 2022		Avr. 2022		Mai 2022		Juin 2022		Juill. 2022		Août 2022	
M 1		V 1		D 1		M 1		V 1		L 1	
M 2		S 2		L 2		J 2		S 2		M 2	
J 3		D 3		M 3		V 3		D 3		M 3	
V 4		L 4	S11 M1	M 4		S 4		L 4		J 4	
S 5		M 5		J 5		D 5		M 5	Jury M1 final session 2	V 5	
D 6		M 6		V 6		L 6	Féié	M 6		S 6	
L 7	S7 M1	J 7		S 7		M 7		J 7		D 7	
M 8		V 8		D 8		M 8		V 8		L 8	
M 9		S 9		L 9		J 9		S 9		M 9	
J 10		D 10		M 10		V 10	Soutenances de Mémoire de M1	D 10		M 10	
V 11		L 11	S12 M1	M 11		S 11		L 11		J 11	
S 12		M 12		J 12		D 12		M 12		V 12	
D 13		M 13		V 13		L 13		M 13		S 13	
L 14	S8 M1	J 14		S 14		M 14		J 14		D 14	
M 15		V 15		D 15		M 15	Jury M1 semestre 2	V 15		L 15	
M 16		S 16		L 16		J 16		S 16		M 16	
J 17		D 17		M 17		V 17		D 17		M 17	
V 18		L 18	Féié	M 18		S 18		L 18		J 18	
S 19		M 19		J 19		D 19		M 19		V 19	
D 20		M 20		V 20		L 20		M 20		S 20	
L 21	S9 M1	J 21		S 21		M 21		J 21		D 21	
M 22		V 22		D 22		M 22		V 22		L 22	
M 23		S 23		L 23		J 23		S 23		M 23	
J 24		D 24		M 24		V 24		D 24		M 24	
V 25		L 25		M 25		S 25		L 25		J 25	
S 26		M 26		J 26	Féié	D 26		M 26		V 26	
D 27		M 27		V 27		L 27		M 27		S 27	
L 28	S10 M1	J 28		S 28		M 28	Rattrapages M1 S2	J 28		D 28	
M 29		V 29		D 29		M 29		V 29		L 29	
M 30		S 30		L 30	Rendu de Mémoire de M1	J 30		S 30		M 30	
J 31				M 31				D 31		M 31	

1.3 DÉROULEMENT DE L'ANNÉE DE M1

La première année vise à l'acquisition d'un **socle commun de savoirs et de savoir-faire** propres au champ de l'urbanisme et de l'aménagement.

Durant cette année, les étudiant-es suivent des enseignements à la fois pluridisciplinaires et pratiques, tout en expérimentant des modalités spécifiques de travail (atelier de diagnostic territorial, mémoire de recherche). Ils et elles ont la possibilité de **construire leur parcours pédagogique**, selon leur formation initiale et leur projet professionnel, en concertation avec les enseignant-es du Master.

Les enseignements sont répartis en six grands blocs de formation :

1. **Savoirs disciplinaires de l'urbain**
2. **Agir sur l'urbain**
3. **Les enjeux de l'action urbaine**
4. **Méthodologie et production des savoirs**
5. **Atelier de diagnostic territorial et urbain**
6. **Mémoire de recherche**

Au total, chaque étudiant-e devra valider **18 Unités d'enseignement (UE)** représentant environ 500 heures de formation.

1.4 CHOIX DES COURS ET TUTORAT

Les étudiant-es doivent choisir des enseignements au sein de chaque UE :

▪ Un parmi trois au sein de l'UE	« Savoirs disciplinaires de l'urbain 1 » au Semestre 1
▪ Un parmi deux au sein de l'UE	« Savoirs disciplinaires de l'urbain 2 » au S1
▪ Un parmi trois au sein de l'UE	« Savoirs disciplinaires de l'urbain 3 » au Semestre 2
▪ Un parmi trois au sein de l'UE	« Savoirs disciplinaires de l'urbain 4 » au S2
▪ Un parmi deux au sein de l'UE	« Agir sur l'urbain 1 - Droit et finances locales » au S1
▪ Un parmi deux au sein de l'UE	« Agir sur l'urbain 2 - Acteurs et systèmes d'action urbaine » au S1
▪ Un parmi deux au sein de l'UE	« Agir sur l'urbain 3 - Formes et projets » au S1
▪ Un parmi trois au sein de l'UE	« Agir sur l'urbain 4 - Droit et finances » au S2
▪ Un parmi deux au sein de l'UE	« Agir sur l'urbain 5 - Acteurs et systèmes d'action urbaine » au S2
▪ Un parmi trois au sein de l'UE	« Les enjeux de l'action urbaine 1 » au S1
▪ Un parmi quatre au sein de l'UE	« Les enjeux de l'action urbaine 2 » au S1
▪ Un parmi trois au sein de l'UE	« Les enjeux de l'action urbaine 3 » au S2
▪ Un parmi quatre au sein de l'UE	« Les enjeux de l'action urbaine 4 » au S2

Les disciplines choisies **doivent être différentes entre le S1 (1er semestre) et le S2 (2e semestre)**. Ces choix doivent être complémentaires et adaptés à la fois au profil de chaque étudiant-e et à leurs premiers souhaits de spécialisation.

Pour réaliser ces choix les étudiant-es sont accompagnés-es par un-e enseignant-e référent-e (tuteur-trice) désigné-e par l'École. Celui-ci ou celle-ci reçoit les étudiant-es afin d'identifier avec elles et eux les cours les plus adaptés à leur profil.

Les enseignements des UE de méthodologie sont **obligatoires**.

Chacun de ces enseignements représente trois ECTS (*European Credits Transfer System*). Les UE « Diagnostic urbain » et « Mémoire de recherche » représentent respectivement six ECTS et huit ECTS ; **elles sont non compensables et non soumises à rattrapage**.

1.5 MODALITÉS DE VALIDATION DU M1

Le jury de M1 valide les résultats de chaque semestre ; la validation de l'année se fait à l'issue du jury de second semestre.

- Le rattrapage est obligatoire pour les notes d'UE inférieures à sept.
- Le rattrapage est possible mais non obligatoire pour les notes d'UE comprises entre sept et 10.
- Les notes de rattrapage se substituent aux notes de première session.

Dans ce cas, l'étudiant-e doit signaler sa démarche à la scolarité qui transmet aux enseignant-es. Le mémoire et l'atelier de diagnostic territorial et urbain ne sont **ni compensables ni rattrapables**.

1.6 PASSAGE EN MASTER 2

Après validation de la première année, les étudiant-es souhaitant poursuivre en seconde année du Master Urbanisme et Aménagement devront choisir les parcours pour lesquels ils et elles se portent candidat-es. Les parcours de seconde année seront présentés aux étudiant-es qui pourront, par ailleurs, discuter tout au long de l'année avec les étudiant-es de M2.

Le calendrier des candidatures et les modalités d'admission seront précisés en cours d'année.

1.7 SCOLARITÉS AMÉNAGÉES

Les étudiant-es qui ont des contraintes personnelles ou professionnelles fortes peuvent demander un étalement ou aménagement de leur scolarité sur un ou deux ans.

Cette mesure est obtenue à titre dérogatoire auprès de la commission pédagogique sur présentation de justificatifs et se formalise par un contrat pédagogique demandé pendant la période de rentrée (22-30 septembre).

Les étudiant-es qui le souhaitent peuvent faire entre six mois et un an de césure entre la première et la seconde année de Master. La demande doit être justifiée par courrier auprès des responsables du Master en même temps que la candidature en Master 2. Il n'est pas possible de faire un stage durant cette période de césure.

1.8 LA CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Initiée en 2017, la Chaire « Aménager le Grand Paris » est un observatoire et un centre de ressources sur les mutations des pratiques d'aménagement dans le Grand Paris, et plus généralement dans des contextes métropolitains.

ELLE A QUATRE GRANDES MISSIONS :

- La recherche et la prospective à travers une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques émergentes et la transformation de l'aménagement urbain dans le contexte de la métropole.
- La formation des étudiant-es et des professionnel·les pour créer une culture commune de l'aménagement.
- La capitalisation sur les expériences dans des métropoles étrangères pour mettre en perspective les pratiques d'aménagement dans le Grand Paris.
- L'ouverture vers la société, par diverses formes d'événements à destination des grands publics.

ELLE MÈNE CES MISSIONS AVEC :

- Les universitaires et les chercheur·euses des trois laboratoires associés à l'École d'Urbanisme de Paris — le Lab'Urba, le LATTS (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés) et le LVMT (Laboratoire Ville Mobilité Transport).

- Les 350 étudiant·es de l'École d'Urbanisme de Paris.
- Une quinzaine d'opérateurs publics et privés majeurs du Grand Paris :
 - Cinq membres fondateurs de la Chaire : la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), Grand Paris Aménagement, CDC Habitat et la Société du Grand Paris.
 - Une dizaine de partenaires associés : Altarea Cogedim, Eiffage Aménagement, la Française, Kaufman & Broad, Linkcity, la SEMAPA, SNCF Immobilier, la SPL AIR 217, la Sadev94, etc.
- Un comité d'experts : L'Institut Paris Région (ex-institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France), l'Atelier Parisien d'Urbanisme de Paris et la Direction Régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement.

Retrouvez toutes les actualités de la Chaire sur :

- Son site internet : <https://chaire-grandparis.fr/>
- Sa page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/chaire-amenager-le-grand-paris>

Le label « itinéraire de formation Grand Paris » De la Chaire « Aménager le Grand Paris »



QU'EST-CE QUE LE LABEL « ITINÉRAIRE DE FORMATION GRAND PARIS » ?

Le label « Itinéraire de formation Grand Paris » est attribué aux étudiant·es justifiant de la participation à plusieurs activités et de la production de travaux en lien avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris.

Ce label vise à signaler aux structures, visées pour un stage ou un emploi, la bonne pré-connaissance des étudiant·es en matière d'aménagement en situation métropolitaine et une familiarité avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris. Il pourra être indiqué sur le CV de l'étudiant·e et fera l'objet d'une attestation de la part de l'École d'Urbanisme de Paris.

Comment obtenir le label « Itinéraire de formation Grand Paris » ?

Pour obtenir ce label, l'étudiant·e doit :

1. Suivre au moins trois types d'activités parmi les suivantes :
 - Un cours labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un atelier labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Une activité commune labellisée par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un stage en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris ».
 - Une activité mise en œuvre spécifiquement dans le cadre de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (organisation d'un débat ouvert, d'une exposition, etc.).

Les enseignements et les activités labellisées par l'itinéraire de formation Grand Paris sont marqués, dans cette plaquette, par le logo de la Chaire « Aménager le Grand Paris »



2. Produire au moins un document parmi les suivants :
 - Un mémoire en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris » et une synthèse de quatre pages ;
 - Un document libre en lien avec les thématiques et les activités de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (synthèse d'activités, compte rendu d'un colloque, etc.).

QUAND OBTENIR LE LABEL « ITINÉRAIRE GRAND PARIS » ?

L'étudiant·e peut constituer son itinéraire de formation Grand Paris sur un ou deux ans (Master 1 et/ou 2) selon ses choix d'activités et de travaux. Il est attribué par la Chaire

« Aménager le Grand Paris » après l'examen de l'itinéraire suivi par l'étudiant-e. à la fin de chaque année universitaire.

1.9 MOBILITÉS INTERNATIONALES EN M1 et M2

SEMESTRES D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

L'École d'Urbanisme de Paris a de nombreux accords de coopération, signés par l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'Université Gustave Eiffel, avec des universités européennes et dans le monde.

Plusieurs possibilités de départ en Master 1 et Master 2, pour un semestre d'études, s'offrent aux étudiant-es :

- En M1 : au S2 (2e semestre du Master).
- En M2 parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities' : au S4 (4e semestre du Master, i.e. 2e semestre du M2).
- En M2 d'autres parcours ou options : au S3 (1^{er} semestre de M2).

Rappel : les formations en apprentissage/alternance (HRU et DUI) ne sont pas concernées.

Un bon dossier scolaire et une attestation de niveau de langue sont nécessaires. Le projet de mobilité de l'étudiant-e doit être validé par les responsables des relations internationales (RI) de l'EUP avant d'entamer les démarches administratives auprès de l'UPEC ou de l'Université Gustave Eiffel (selon les instructions données par les responsables RI).

Les départs en M2 s'organisent :

- **À la rentrée du M2 pour l'option 'European Cities' du Parcours Urbanisme et Expertise internationale (départ au S4).**
- **Dès la rentrée du M1 pour les autres parcours (départ au S3).**

DÉPART EN M1 (AU S2)

Un projet élaboré en amont de l'admission à l'EUP

Les étudiant-es intéressé-es doivent cocher le cadre dédié dans le dossier de candidature à l'entrée au Master et expliciter leur projet de mobilité d'études dans une lettre de motivation spécifique, à télécharger dans l'onglet dédié sur eCandidat.

Lors de l'admission à l'EUP, **un entretien avec les responsables des RI valide le départ** ; les dossiers administratifs de candidature devront être rendus au plus tard le 1er septembre. À noter qu'une attestation de langue anglaise (pour les universités dispensant des cours en anglais) sera exigée, et qu'elle est fortement recommandée (à défaut, une auto-évaluation) pour les langues d'enseignement des autres universités.

Les étudiant-es de M1 partant à l'étranger au S2 seront dispensé-es de l'obligation de rendre un mémoire. Ils et elles sont invité-es à prendre un cours théorique ou séminaire de recherche dans l'université d'accueil. Tous et toutes rendront aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Universités partenaires pour le M1

▪ **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Berlin (Allemagne), Bucarest (Roumanie), Hambourg (Allemagne), Istanbul (Turquie), Ljubljana (Slovénie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Milan (Italie), Valladolid (Espagne), Venise (Italie), Weimar (Allemagne).

▪ **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Kaslik (Liban), Kōbe (Japon), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Taïnan City (Taïwan).

À noter : les départs aux États-Unis et Canada sont possibles uniquement en M2.

DÉPART EN M2 - PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE OPTION 'EUROPEAN CITIES' (AU S4)

Les échanges (optionnels) sont ouverts à tous et toutes les étudiant-es entrant en M2 du parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'. Cela vaut pour tous et toutes les étudiant-es, qu'ils et elles aient effectué leur M1 à l'EUP, ou non.

Les étudiant-es de M1 souhaitant faire le premier semestre du M2 (S3) à l'étranger doivent se signaler responsables des Relations Internationales (RI). Une réunion d'information est organisée à ce sujet peu après la rentrée du M1.

Les départs pour le S4 s'organisent à la prérentrée du M2 avec les responsables du parcours et les responsables des RI. Les étudiant-es sont invité-es à réfléchir à leur projet de mobilité en amont.

Universités partenaires pour le M2 Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'

- Germany, Hamburg, Hafencity University.
- Italy, Milan, Politecnico. English taught master on Urban Planning and Policy Design; Architecture.
- Sweden Malmö, Urban Studies.
- Slovenia, Ljubljana, Faculty of Architecture master's programme in urban planning.

DÉPART EN M2 – AUTRES PARCOURS (AU S3) — M2 AUDE-EP, DETER, ENVIRONNEMENTS URBAINS, PROMU

Important : les formations en apprentissage/alternance, le M2 Transport et Mobilité, le M2 URBA XP, ainsi que le M2 Urbanisme et Expertise internationale option 'Urbanisme et Villes des Suds' ne sont pas compatibles avec une mobilité académique. Pour le parcours 'Villes des Suds' : un stage de quatre à six mois dans une ville des Suds est obligatoire.

Destinations possibles :

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Bucarest (Roumanie), Istanbul (Turquie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Valladolid (Espagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Taïnan City (Taïwan).
- **MICEFA** : États-Unis et Canada.
- **BCI** : Québec (Canada).

Voir le détail sur le site internet de l'EUP, rubrique 'International'.

Un projet élaboré dès le M1

Le projet de mobilité doit être élaboré dès le premier semestre de M1. Il s'organise avec les coordinateur-trices RI, et les responsables du parcours de M2 pressenti par l'étudiant-e.

L'étudiant-e doit contacter les deux responsables des RI à la rentrée, puis leur remettre son dossier de candidature(s), composé d'une lettre de motivation pour chaque destination visée (trois maximum), un CV à jour, les relevés de notes de tous les semestres post-bac, et une attestation de langue (langue d'enseignement de l'université d'accueil).

Les candidat-es dont le projet de mobilité est retenu seront informé-es par les coordinateur-trices RI, et devront entamer des démarches administratives selon les instructions reçues.

AIDES À LA MOBILITÉ

L'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) attribuent des aides à la mobilité.

Les étudiant.es sont orienté.es vers ces guichets par les responsables des RI de l'EUP après validation de leur candidature au départ.

Les critères de classement pour l'attribution des aides sont :

- La pertinence du projet de mobilité.
- Le niveau de langue.
- Les notes obtenues lors de la scolarité antérieure.

En pratique, chaque étudiant.e parvient à obtenir un financement si le projet est validé par les responsables des RI.

Pour le parcours Urbanisme et Expertise internationale, option European Cities, *spécifiquement* : des bourses du LabEx Futurs Urbains sont versées, sans condition, en complément de la bourse Erasmus, pour les mobilités à Hambourg, Malmö, Milan et Ljubljana.

AU RETOUR DE LA MOBILITÉ

Transcription des notes : lorsque le relevé des notes obtenues à l'étranger est transmis par l'université partenaire, il appartient à l'étudiant.e de l'envoyer directement au secrétariat pédagogique de l'EUP. Il lui appartient également de contacter les secrétariats de l'université d'échange pour obtenir ses notes, voire d'effectuer les démarches de relance en cas de retards.

Rapport réflexif : au retour, les étudiant.es remettent aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Le rapport est à rendre au plus tard le 1er février pour un semestre de mobilité effectué au premier semestre de l'année universitaire, et au plus tard le 1er juillet pour un semestre de mobilité effectué au second semestre de l'année universitaire.



Cité Descartes. Bâtiment Bienvenue : architecte Jean-Philippe Pargade. Photos Éric Morency © Epamarne.

PREMIER SEMESTRE

M1 Urbanisme et Aménagement

2021-2022

2.1 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉSp. 18

2.2 EMPLOI DU TEMPS HEBDOMADAIREp. 19

2.3 DESCRIPTION DES COURS (S1)p. 20

▪ Savoirs disciplinaires de l'urbainp. 20

Rappel : dans chaque UE (unité d'enseignement) de ce bloc, deux ou trois enseignements sont proposés (ou 'matière' ou 'EC', selon les terminologies). Un enseignement a lieu au premier semestre, l'autre au second.

Au premier semestre, cinq UE sont proposées et les étudiant-es doivent en choisir deux parmi cinq.

Au second semestre, cinq UE sont proposées et les étudiant-es doivent en choisir deux parmi cinq, d'une discipline différente.

Cette structuration doit permettre la maîtrise des concepts de base propres à chaque discipline.

▪ Agir sur l'urbainp. 25

Rappel : ce bloc est organisé en cinq UE. Trois sont proposées au premier semestre ; les deux autres au second. Tous et toutes les étudiant-es suivent toutes les UE. Au sein de chaque UE deux ou trois enseignements (ou 'EC' ou 'matière') sont proposés. Les étudiant-es en choisissent un parmi deux ou trois.

▪ Les enjeux de l'action urbainep. 31

Rappel : chaque semestre, six ou sept enseignements sont proposés (ou 'matière' ou 'EC'). Les étudiant-es doivent en choisir deux par semestre. La répartition des enseignements entre semestres dépendra : 1. Des contraintes logistiques (salles et horaires) 2. Des différentes offres et de leurs complémentarités 3. Des logiques pédagogiques (certains enseignements nécessitent l'acquisition d'autres compétences préalables).

▪ Méthodologie et production des savoirsp. 38

Rappel : chaque semestre, deux ou trois UE sont proposées. Au sein de chaque UE, plusieurs groupes sont proposés. Les étudiant-es doivent choisir un groupe par UE. Au sein du premier semestre, les UE sont en lien avec l'atelier. Au sein du second semestre, elles sont en lien avec le mémoire de recherche.

▪ Atelier de diagnostic urbain et territorialp. 42

PREMIER SEMESTRE

Le premier semestre comporte principalement des cours disciplinaires et méthodologiques ainsi qu'un atelier de diagnostic urbain et territorial. Il propose des formes pédagogiques diversifiées et complémentaires (bibliographie, travail en groupe interdisciplinaire, pratique du terrain). L'acquisition de cette polyvalence est au cœur des objectifs de la formation.

2.1 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

JOURNÉES DE RENTRÉE

La rentrée du Master de l'École d'Urbanisme de Paris aura lieu du 22 au 24 septembre 2021 dans l'amphithéâtre Bienvenüe (bâtiment Bienvenüe, Cité Descartes) : il s'agit d'une présentation de l'EUP, du Master, des grandes étapes de l'année, des activités étudiantes, de l'année du M1, des options, des ateliers et du tutorat.

VOYAGE D'INTÉGRATION ET DE DÉCOUVERTE*

Il s'agit de découvrir les enjeux et les paysages urbains d'une ville non métropolitaine, mais aussi de permettre l'inter-connaissance au sein de la promotion. La présence de tous et toutes les étudiant-es est requise.

*Cette activité sera adaptée en fonction du contexte sanitaire.

JOURNÉE DU GRAND PARIS

Janvier 2022 - 11e édition - Coordination : Daniel Behar.

Rendez-vous très attendu par les spécialistes de la question, la Journée Grand Paris permet chaque année de faire le point sur les évolutions de l'organisation et de l'aménagement du Grand Paris. Elle mobilise élu-es, technicien-nnes, chercheur-euses et expert-es ayant des vues et des analyses diverses. Elle réunit ainsi plusieurs centaines de participant-es et aboutit à la diffusion de synthèses et articles.



Photo de gauche : Daniel Behar, Journée Grand Paris 2018. DR. Photo de droite : table ronde 3, Journée Grand Paris 2018. DR.

2.2 EMPLOI DU TEMPS HEBDOMADAIRE

Master 1 — 2021-2022 — Semestre 1

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-11h	EC AGIR 1 ▪ Droit de l'urbanisme ▪ Finances (groupe 1)	EC SAVOIRS 2 ▪ Économie régionale et urbaine ▪ Approches socio-techniques : transports et réseaux	EC MÉTHODOLOGIE 1 ▪ Méthodes qualitatives et quantitatives (5 groupes)	EC MÉTHODOLOGIE 2 ▪ Représentations visuelles et cartographiques (4 groupes)	
	11h15-13h15	EC ENJEUX 2 ▪ Environnement et développement durable ▪ Le paysage comme outil de compréhension des territoires urbains ▪ Mobilités quotidiennes et dynamiques urbaines ▪ Pauvreté et villes	EC SAVOIRS 1 ▪ Histoire de la ville et genèse de l'urbanisme ▪ Sociologie urbaine ▪ Approches géographiques du fait urbain	EC MÉTHODOLOGIE 1 ▪ Méthodes qualitatives et quantitatives (5 groupes)	
14h30-16h30	EC ENJEUX 1 ▪ Enjeux socio-démographique et migrations en ville ▪ Études sur l'habitat ▪ Politiques de la ville	EC MÉTHODOLOGIE 3 ▪ Communication écrite, orale et visuelle (4 groupes)	EC AGIR 2 ▪ Action publique locale ▪ Planification territoriale	EC ATELIER ENCADREMENT	
17h-19h	EC MÉTHODOLOGIE 3 ▪ Communication écrite, orale et visuelle (4 groupes)	EC AGIR 3 ▪ Activité de projet ▪ Les savoirs sur les formes et le design urbain	EC ATELIER LIBRE + Initiation mémoire + Rattrapages		

D'autres activités sont proposées au fil de l'année : ateliers de création urbaine de la région Île-de-France, Challenge interuniversitaire APERAU (Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme), mais aussi des initiatives du Bureau des Étudiants, du réseau des doctorant-es ou des diplômé-es (Alumni), de la Junior EUP, etc.

À savoir :

En novembre-décembre doivent être engagées les réflexions pour l'élaboration du mémoire de première année qui est un élément central du second semestre (voir p. 64).

À l'issue de la première année, les étudiant-es peuvent bénéficier des ressources du bureau stages-emplois pour faire un stage **entre le 15 juin et le 15 septembre (dates impératives)**. **Ce stage ne fera pas l'objet d'une évaluation.**

2.3 DESCRIPTION DES COURS – S1

Savoirs disciplinaires de l'urbain Intitulé du cours : HISTOIRE DE LA VILLE ET GENÈSE DE L'URBANISME Nom de l'UE : Savoirs disciplinaires de l'urbain 1 Nombre d'ECTS : 3	
Enseignant responsable du cours Laurent COUDROY DE LILLE	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
Cet enseignement a pour objectif d'apporter les éléments généraux de culture, références, méthodes et réflexes critiques concernant l'histoire des villes et de l'urbanisme. Établir le lien entre ces deux termes (ville et urbanisme) est un autre objectif. Enfin, il s'agira de situer l'action et les politiques aussi bien dans le temps long des villes que dans celui plus court de l'urbanisme.	Contrôle sur table en fin de semestre.
Contenu et déroulement du cours	Références bibliographiques
Le cours traite de l'évolution urbaine en France et dans le monde, et de l'émergence de l'urbanisme en s'appuyant sur des cas situés dans le temps et l'espace. Il est organisé selon de grandes étapes chronologiques. Une première séquence reviendra sur les grandes étapes de l'histoire urbaine (Antiquité et Moyen Âge, ville classique, ville industrielle et haussmannienne). Une seconde séquence approfondissant plus particulièrement le vingtième siècle permettra d'interroger le développement de l'urbanisme. Ce découpage chronologique donnera aussi l'occasion d'aborder quelques grandes thématiques : les origines du fait urbain, les relations entre ville et territoire, l'industrialisation et la question environnementale, le mouvement urbaniste, la genèse des métiers et des outils, les villes nouvelles, etc. Pour les périodes les plus récentes, le cas de l'agglomération parisienne sera plus particulièrement abordé comme illustration. Le cours traite aussi d'autres villes françaises, en proposant également un comparatif avec d'autres situations étrangères. Intervention de Loïc Vadelorge.	- CHOAY Françoise, <i>L'Urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie</i>, Paris, Seuil, 1965. - CLAUDE Viviane, <i>Faire la ville : Les métiers de l'urbanisme au XXe siècle</i>, Marseille, Parenthèses, 2006. - DUBY Georges (dir.), <i>Histoire de la France urbaine</i>, cinq volumes, Paris, Seuil, 1980-1985. - MUMFORD Lewis, <i>La Cité à travers l'histoire</i>, trad. de l'américain <i>The City in History</i> (1961) par Guy et Gérard Durand, Paris, Seuil. - PAQUOT Thierry, RONCAYOLO Marcel (dir.), <i>Villes et civilisation urbaine, XVIIIe-XXe siècle</i>, Paris, Larousse, 1992. - PINOL Jean-Luc (dir.), <i>Histoire de l'Europe urbaine</i>, deux volumes, Paris, Seuil, 2003. - RONCAYOLO Marcel, <i>La ville et ses territoires</i>, Paris, Gallimard, 1990. - WARD Stephen V., <i>Planning the Twentieth-Century City: The Advanced Capitalist World</i>, Londres, Wiley, 2002.

Savoirs disciplinaires de l'urbain
Intitulé du cours : SOCIOLOGIE URBAINE
Nom de l'UE : Savoirs disciplinaires de l'urbain 1
Nombre d'ECTS : 3

Enseignant-es responsables du cours

Cécile CUNY & Franck DORSO

Objectifs pédagogiques

Cours d'initiation permettant aux étudiant-es qui n'ont pas ou peu été familiarisé-es avec la sociologie urbaine d'en découvrir les concepts, les méthodes et les apports, afin de pouvoir les pratiquer et les utiliser dans leur cursus de formation et dans leur activité professionnelle future.

Contenu et déroulement du cours

La sociologie urbaine explore l'articulation entre organisations sociale et spatiale. Elle trouve pour une part son origine dans l'extension progressive de l'urbanisation dans les sociétés humaines. Le cours commence par suivre l'évolution conjointe du fait urbain et d'une discipline qui se donne pour objectif de l'expliquer.

Cette progression permet de s'appropriier les textes, les théories et les auteur-trices fondateur-trices de la discipline, en les reliant aux enjeux et thèmes de l'urbanisation jusqu'à ceux d'aujourd'hui : transformation des espaces et des modes de vie, urbanisation généralisée, rapports de pouvoir entre les acteurs, modes de décision et de coproduction de la ville, relation entre espaces et processus de socialisation des individus, structuration des groupes sociaux, de leurs pratiques et de leurs valeurs dans et par l'espace, exploration de concepts classiques de la sociologie urbaine comme le village urbain, Monopolville, l'espace ouvrier.

Controverses et débats traversent la sociologie, et renvoient aux questions qui se posent dans la société. Le déroulement du cours ménagera ainsi une place à la conduite du débat.

Ce parcours mettra en lumière à chaque étape les méthodes mises en œuvre dans la démarche sociologique — méthodes qui sont aujourd'hui largement passées du champ de la recherche aux usages opérationnels.

Le déroulement du cours fera alterner des activités d'apprentissage, d'analyse et de production à travers plusieurs supports pédagogiques (cours, travaux collectifs, débats).

Modalités de contrôle

Réalisation d'un travail sur le texte d'une auteur-trice en le reliant à une actualité urbaine.

Références bibliographiques

- AMIOT Michel, *Contre l'État, les sociologues : éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France, 1900-1980*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1986.

- GRAFMEYER Yves, *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan, 1994.

- GRAFMEYER Yves, JOSEPH Isaac (dir.), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine* (1979), Paris, Flammarion, 2009.

- PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel, BODY-GENDROT Sophie (dir.), *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paris, 2000.

- RAULIN Anne, *Anthropologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2001.

- STÉBÉ Jean-Marc et MARCHAL Hervé, *Traité sur la ville*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

Savoirs disciplinaires de l'urbain**Intitulé du cours : APPROCHES GÉOGRAPHIQUES DU FAIT URBAIN****Nom de l'UE :** Savoirs disciplinaires de l'urbain 1**Nombre d'ECTS :** 3**Enseignant-es responsables du cours****Nacima BARON & Pierre ZEMBRI****Objectifs pédagogiques**

Le cours est prioritairement destiné aux étudiant-es qui n'ont pas ou peu abordé la ville et l'urbain selon une approche géographique dans leur parcours antérieur. Il fournit les notions et les compétences indispensables pour l'analyse morphologique, typologique et dynamique des espaces dans la ville, en ouvrant à la question de la production des spatialités urbaines. Il permet également d'aborder la ville à plusieurs échelles, de la morphologie de détail aux réseaux de villes.

Contenu et déroulement du cours

Cet EC comporte deux modules de six séances qui font l'objet chacun d'une évaluation.

- Le premier module introduit le cadre conceptuel et les notions de la géographie urbaine en montrant son utilité pour la pratique professionnelle des futures urbanistes. Les cours accompagnent les étudiant-es dans l'apprentissage de l'exercice de description et d'interprétation des formes et des tissus urbains en variant les échelles d'analyse et les contextes continentaux et nationaux, et en prêtant attention aux enjeux de temporalité, de l'histoire longue des villes à l'urbanisme transitoire. De nombreuses études de cas permettent de croiser l'étude des faits de centralité et des spatialités urbaines en périphérie, l'analyse des caractères spatiaux des espaces publics et l'exploration de la diversité fonctionnelle des espaces urbains.

- Le second module est consacré à la dynamique des espaces urbains et aux processus de croissance et de transformation des espaces urbains. Il permet à l'étudiant-e d'apprécier le fait métropolitain à plusieurs échelles et avec différents outils d'analyse. Une focale particulière est réservée aux réseaux de villes, à l'influence et à l'interaction spatiale entre ensembles urbains. À la fin de l'enseignement, l'étudiant-e est capable de maîtriser les notions et les instruments du/de la géographe de la ville (cartes, plans, etc.). il ou elle peut produire des travaux sur la spatialité des formes, des fonctions et des usages de l'urbain.

Modalités de contrôle

Un exercice écrit noté au bout de six séances et un partiel écrit final. Les deux notes comptent 50 % chacune pour la note finale.

Références bibliographiques

- ALLAIN Rémy, *Morphologie urbaine. Géographie, aménagement et architecture de la ville*, Paris, Armand Colin, coll. « U Géographie », 2004.

- BURGEL Guy, GRONDEAU Alexandre *Géographie urbaine*, Vanves, Hachette, 2015.

- CAILLY Laurent, VANIER Martin, *La France. Une géographie urbaine*, Paris, Armand Colin, coll. « U Géographie », 2010.

- HUMAIN-LAMOURE Anne-Lise, LAPORTE Antoine, *Introduction à la géographie urbaine*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2017.

- NÉDELEC Pascale, *Géographie urbaine*, Paris, Armand Colin, coll. « Portail », 2018.

Savoirs disciplinaires de l'urbain

Intitulé du cours : ÉCONOMIE RÉGIONALE ET URBAINE

Nom de l'UE : Savoirs disciplinaires de l'urbain 2

Nombre d'ECTS : 3

Enseignante responsable du cours

Marie DELAPLACE

Objectifs pédagogiques

Fournir aux étudiant·es des grilles d'analyse et des éléments de compréhension des interactions entre les activités économiques, les régions et les villes.

Contenu et déroulement du cours

Après avoir présenté la diversité des analyses économiques et de leurs méthodologies (micro-, macro- et mésoéconomie), et la façon dont elles intègrent ou non l'espace, ce cours revient sur la manière dont fonctionne une économie via l'analyse en termes de circuit économique.

Il développe ensuite les grandes analyses en termes de convergence, de divergence ou de retournement des hiérarchies spatiales, et plus généralement des interactions entre activités économiques, territoires et villes.

Il précise enfin les analyses de la localisation des agents (entreprises, ménages) et des activités économiques (notamment industrie, services).

Modalités de contrôle

Écrit terminal.

Références bibliographiques

- AYDALOT Philippe, *Économie régionale et urbaine*, Paris, Economica, 1985.

- CROZET Mathieu, LAFOURCADE Miren, *La Nouvelle économie géographique*, Paris, La Découverte, col. « Repères » no542, 2009.

- HURIOT Jean-Marie, BOURDEAU-LEPAGE Lise, *Économie des villes contemporaines*, Paris, Economica, 2009.

- POLÈSE Mario, SHEARMUR Richard, TERRAL Laurent, *Économie urbaine et régionale*, Paris, Economica, 2015 (4e éd.).

- VANDERMOTTEN Christian, MARISSAL Pierre, VAN HAMME, *La production des espaces économiques – La formation du système monde*, tome 1, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2010.

Savoirs disciplinaires de l'urbain Intitulé du cours : APPROCHES SOCIO-TECHNIQUES DE LA VILLE : TRANSPORTS ET RÉSEAUX Nom de l'UE : Savoirs disciplinaires de l'urbain 2 Nombre d'ECTS : 3		 Itinéraire de formation Grand Paris
Enseignant responsable du cours Matthieu SCHORUNG		
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle	
Le cours est particulièrement recommandé aux étudiant-es intéressé-es par le parcours Transports & Mobilités, mais sans exclusive. Dans la perspective d'un urbanisme durable et en transition, il met les étudiant-es, en tant que futur-es urbanistes, en capacité de comprendre, d'analyser et de piloter la ville par la conception et la gestion des grands réseaux. Le cours proposera une formation initiale aux grandes problématiques relatives aux réseaux de transport.	L'évaluation se compose de deux exercices : un dossier documentaire en groupe avec une présentation rapide en fin de semestre ; un devoir sur table en fin de semestre. Les deux notes comptent à 50 % chacune pour la note finale.	
Contenu et déroulement du cours	Références bibliographiques	
Cet EC comporte quatre modules : un module introductif et trois modules thématiques. ▪ Le module introductif identifie les notions et leur environnement lexical : réseau, infrastructure, mode, intermodalité... Il souligne l'importance d'aborder les réseaux dans la ville dans la diversité des contextes spatiaux et temporels et introduit à la pensée de l'urbanisme des réseaux en montrant sa place dans les perspectives contemporaines. ▪ Le module 2 aborde le croisement urbanisme-réseau dans une perspective géohistorique et du point de vue des processus dynamiques, ainsi que les jeux d'acteurs et l'environnement actoriel du développement des réseaux, notamment de transport. ▪ Le module 3 concerne les méthodes de l'analyse des réseaux et des transports (outils quantitatifs et qualitatifs). ▪ Le module 4 est consacré aux interactions entre la planification des réseaux et la planification urbaine. Il fait manipuler par les étudiant-es différents supports de planification (Plans de déplacement urbain, schémas de collecte de déchets, approvisionnement et distribution alimentaires...) à différentes échelles, de la boucle locale à la logistique globale.	- ANTONI Jean-Philippe, <i>Modéliser la ville : formes urbaines et politiques de transport</i>, Paris, Economica, 2010. - BARLES Sabine, BLANC Nathalie, <i>Écologies urbaines</i>, Paris Economica, coll. « Anthropos », 2016. - BAVOUX Jean-Jacques, BEAUCIRE Francis, CHAPELON Laurent, ZEMBRI Pierre, <i>Géographie des transports</i>, Paris, Armand Colin, 2005. - BELTON-CHEVALLIER Leslie, OPPENCHAIM Nicolas, VINCENT-GESLIN Stéphanie, <i>Manuel de sociologie des mobilités géographiques</i>, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2019. - DESJARDINS Xavier, <i>Urbanisme et mobilité. De nouvelles pistes pour l'action</i>, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2017. - DESJARDINS Xavier, <i>L'Aménagement du territoire</i>, Paris, Armand Colin, 2017. On recommande en outre aux étudiant-es de consulter plusieurs revues en ligne (<i>Flux</i>, <i>Géotransports</i>, <i>Territoires en mouvement</i>), ainsi que des atlas.	

Agir sur l'urbain

Intitulé du cours : FINANCES LOCALES

Nom de l'UE : Agir sur l'urbain 1 - Droit et finances

Nombre d'ECTS : 3

Enseignante responsable du cours

Françoise NAVARRE

Objectifs pédagogiques

Aboutir à une familiarisation avec les modalités de financement de l'action publique locale, avec les politiques de dépenses des collectivités, avec les enjeux dans le domaine.

Parvenir à la perception des différences dans les capacités financières d'action des collectivités, des interrelations entre les situations budgétaires de ces dernières et les contextes territoriaux eux-mêmes.

Modalités de contrôle

Examen sur table et/ou travail de groupe autour de situations concrètes.

Références bibliographiques

- BOUVIER Michel, *Les Finances locales*, Paris, LGDJ, 2013 (15e éd.), 320 pages.

- PICARD Christophe, SOTTOU Franck, *Le Budget local en pratique*, Paris, Le Moniteur, 2004, 209 pages.

Ressources en ligne :

- Le portail de l'État au service des collectivités locales :

→ <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/>

Des références bibliographiques complémentaires seront fournies à l'occasion de chacune des séances.

Contenu et déroulement du cours

Le cours ne consiste pas en une approche technicienne ou spécialisée des finances publiques locales : il vise plutôt à fournir quelques fondamentaux, utiles pour décrypter les principaux enjeux relatifs aux budgets des collectivités locales, en lien avec les problématiques relatives à l'aménagement et au développement des territoires, avec la conduite de l'action publique locale.

À cette fin, les séances alternent des présentations générales/conceptuelles, des études de cas, des interventions extérieures... Le parti est pris de conjuguer dans chaque cas des visions d'ensemble et des points de vue territoriaux.

Les séances portent sur différentes thématiques complémentaires :

1. Les finances des collectivités : quels grands traits structurants et quelles évolutions récentes ?

2. Leurs recettes : quels grands types et quels leviers de mobilisation envisageables localement pour financer quels types de dépenses, ces dernières concourant à l'offre de services publics locaux et à la conduite des interventions retenues par les exécutifs locaux ?

Agir sur l'urbain**Intitulé du cours : DROIT DE L'URBANISME****Nom de l'UE :** Agir sur l'urbain 1 - Droit et finances**Nombre d'ECTS :** 3**Enseignante responsable du cours****Marie CLEMENDOT****Objectifs pédagogiques**

Acquérir une connaissance théorique et pratique de l'application du droit des sols en France afin de permettre aux élèves à l'issue du cours de :

- Déterminer les règles d'urbanisme applicables à un terrain et les rapports de compatibilité et/ou de conformité entre les différents documents d'urbanisme applicables.
- Connaître les principales règles du régime contentieux applicables aux autorisations d'urbanisme.
- Appréhender les principaux outils permettant aux collectivités de maîtriser en amont l'aménagement de leurs territoires.

Modalités de contrôle

Étude de cas.

Références bibliographiques

- DROBENKO Bernard, *Droit de l'urbanisme*, Paris, Gualino.
- JEGOUZO Yves, FOULQUIER Norbert, *Dictionnaire du droit de l'urbanisme*, Paris, Le Moniteur, 2019.
- SOLER-COUTEAUX Pierre, CARPENTIER Élise, *Droit de l'urbanisme*, Paris, Dalloz, coll. « HyperCours », 2019 (7e éd.).

Contenu et déroulement du cours

Introduction : définition du droit de l'urbanisme et articulation avec les autres législations dans l'acte de construire ; rappel historique de la construction du droit de l'urbanisme ; présentation des principaux acteurs et de l'évolution du cadre législatif (loi Grenelle, ALUR MAPAM, ELAN) ; introduction aux grandes notions du droit de l'urbanisme.

1. L'encadrement de l'occupation des sols et la hiérarchie des normes.
 - 1.1 Documents de planification supra-locale : RNU, DTA, lois sectorielles.
 - 1.2 Documents de planification locale : schémas régionaux, SCOT, PLU.
 - 1.3 Zoom sur le PLU.
2. Le contrôle de l'occupation des sols par le régime des autorisations d'urbanisme.
 - 2.1 Champ d'application des différentes autorisations d'urbanisme.
 - 2.2 Procédure d'instruction et de délivrance.
 - 2.3 Contentieux des autorisations d'urbanisme.
3. Les outils de l'urbanisme « opérationnel »
 - 3.1 Procédures d'aménagement : OIN, PIG, PPA, GOU, ZAC, Lotissement.
 - 3.2 Maîtrise foncière : présentation de procédure de préemption urbaine et d'expropriation.
 - 3.3 Articulation avec les autres législations : droit de l'environnement, droit du patrimoine, droit de la commande publique, urbanisme commercial.

Agir sur l'urbain**Intitulé du cours : ACTION PUBLIQUE LOCALE****Nom de l'UE :** Agir sur l'urbain 2 - Acteurs et systèmes d'action urbaine**Nombre d'ECTS :** 3**Enseignante responsable du cours****Francesca ARTIOLI****Objectifs pédagogiques**

- Connaître le système politico-administratif local français, son organisation, ses caractéristiques principales et ses évolutions.
- Comprendre le fonctionnement de systèmes d'acteurs variés (administrations publiques, élu-es, firmes, mouvements sociaux, etc.) impliqués dans la fabrique de l'action publique locale.
- Acquérir des outils méthodologiques et conceptuels pour analyser les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des politiques urbaines et territoriales, ainsi que les échecs de ces politiques et les conflits qui les traversent.

Contenu et déroulement du cours

Le cours est organisé en trois grandes parties.

- La première partie s'intéresse au système politico-administratif territorial français : l'organisation des collectivités territoriales et de l'État déconcentré, les élu-es locaux et locales, les transformations de ce système après les réformes de décentralisation.
- La deuxième partie élargit l'analyse des acteurs impliqués dans l'action publique urbaine et territoriale pour s'intéresser aux firmes privées, aux associations, aux mouvements sociaux et citoyens. Ces acteurs entretiennent différents types de relations, plus ou moins coopératives ou conflictuelles, avec les acteurs publics.
- Enfin, la troisième partie du cours introduit un certain nombre de notions utiles à la compréhension de l'action publique locale. Nous y analyserons : la construction et la mise à l'agenda des problèmes publics, la décision, le changement et l'inertie des politiques publiques, la mise en œuvre de ces politiques.

Le cours se déroule sur 12 séances.

Modalités de contrôle

- Lectures hebdomadaires.
- À la fin du semestre : étude de cas mobilisant les cadres analytiques vus en cours.

Références bibliographiques

Chaque séance s'accompagne d'un texte à lire portant sur une étude de cas et permettant d'approfondir les éléments vus en cours. Ces textes sont fournis par l'enseignante au début du semestre.

En complément de ces lectures hebdomadaires, les manuels et dictionnaires thématiques suivants peuvent être utiles :

- BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline (dir.), *Le dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010 (3e éd.).

- DORMOIS Rémi, *Les politiques urbaines : Histoire et enjeux contemporains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

- KÜBLER Daniel, DE MAILLARD Jacques, *Analyser les politiques publiques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009.

- PASQUIER Romain, *Dictionnaire des politiques territoriales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011.

Agir sur l'urbain**Intitulé du cours : PLANIFICATION TERRITORIALE EN FRANCE ET EN EUROPE****Nom de l'UE : Agir sur l'urbain 2 - Acteurs et systèmes d'action urbaine****Nombre d'ECTS : 3****Enseignant responsable du cours****Martin VANIER****Objectifs pédagogiques**

Les outils de planification territoriale ont connu, en France comme ailleurs en Europe, de profondes évolutions au cours des trente dernières années. Longtemps considérés comme le mode dominant, normatif et légitime d'encadrement de la croissance et de l'organisation urbaines, ils ne sont plus aujourd'hui qu'une des modalités possibles de l'action publique territoriale, parfois mobilisés, parfois abandonnés, presque toujours articulés avec d'autres démarches comme l'élaboration prospective et stratégique, les projets urbains ou les pratiques de négociation. Ces outils n'en ont pas moins connu un profond renouvellement. En particulier, les villes sont devenues le moteur d'un nouveau type de planification fondé sur la construction de stratégies de développement économique, social ou culturel, dans un contexte de concurrence et de coopération entre les grandes agglomérations à l'échelle européenne.

Dans ce contexte, ce cours visera à :

- Identifier et analyser les enjeux, les acteurs et les modalités des nouvelles démarches de planification territoriale en France et en Europe.
- Interpréter les référentiels et les contenus associés à ces démarches, de l'amont à l'aval, de l'« avant » à l'« après », de l'état des lieux aux choix spatiaux.
- S'interroger sur les articulations entre la planification spatiale d'une part, les démarches prospectives et stratégiques, le projet urbain et les approches programmatiques d'autre part.

Modalités de contrôle

Exposés oraux, partiel écrit et rendu commun...

Références bibliographiques

- CUILIER Francis (dir.), *Les débats sur la ville 7 - Fabriquer la ville aujourd'hui*, Bordeaux, Confluences, 2008.

- FRÉBAULT Jean, *La Maîtrise d'ouvrage urbaine*, Paris, Le Moniteur, 2006.

- Pacte, Acadie, SCoT et territoires. *Quels acquis ? Quelles perspectives ?*, Paris, Acadie, 2016.

[URL : http://www.fedescot.org/images/pdf/ressources_et_publications/docs_autres/SCoT_et_territoires.pdf - Dernière consultation : 2021.07.02]

- SCHERRER Franck (dir.), *La Planification spatiale entre stratégie territoriales et politiques urbaines : quelles évolutions pour la planification urbaine en Europe ?*, Paris, CNRS (UMR 5600), coll. « Environnement, Ville, Société », 2008.

- Revue *Urbanisme*, n° 329 (« Planification(s) »), mars-avril 2003.

- Revue *Urbanisme*, n° 373 (« Planification : Lyon (1984- 2010) »), mars-avril 2010.

- Revue *Métropolitiques* : <https://metropolitiques.eu/>

Contenu et déroulement du cours

Le cours est structuré en 13 séances de deux heures. Il s'organise en quatre séquences. L'enseignement est adossé à des études de cas.

1. Mise en perspective historique et critique des démarches de planification territoriale (trois séances).
2. La planification territoriale en France aujourd'hui : un cadre en évolution, une grande diversité de démarches et de pratiques. (Cinq séances dont deux assurées par Martin Vanier.)
3. Études de cas en Europe. (Quatre séances fondées sur des exposés.)
4. La planification comme activité de projet et cadre pour la mise en œuvre des opérations. (Une séance assurée par Nadia Arab.)

Agir sur l'urbain

Intitulé du cours : ACTIVITÉ DE PROJET EN URBANISME

Nom de l'UE : Agir sur l'urbain 3 - Formes et projets

Nombre d'ECTS : 3

CHAIRE
D'AMÉNAGEMENT
URBAIN
le GRAND
PARIS

Itinéraire de formation Grand Paris

Enseignant-es responsables du cours

Nadia ARAB & Yoan MIOT

Objectifs pédagogiques

L'urbanisme est une action de transformation de l'espace. Le projet en est l'un des instruments privilégiés. Il s'agit d'une activité singulière, complexe, collective. Elle met en jeu trois principales dimensions : l'élaboration des choix de transformation de l'espace et de ses usages ; les conditions de faisabilité (techniques, politiques, financières, juridiques...) de ces interventions ; le pilotage du projet. La façon dont ces activités se déroulent évolue régulièrement avec la transformation des enjeux et des conditions de production de la ville. Cet enseignement a pour ambition de former à ces activités en intégrant les mutations actuelles des pratiques de projet liées aux nouveaux enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la transformation des espaces urbains. Ces activités sont abordées avant tout du point de vue de la maîtrise d'ouvrage urbaine, c'est-à-dire des acteurs publics et privés qui sont en position de définir les grandes orientations du projet et d'en piloter la conception et la réalisation.

Contenu et déroulement du cours

Le cours est organisé en deux séquences.

- La première clarifie la notion de projet. Elle passe en revue les principales caractéristiques et propriétés de cette activité professionnelle et elle examine l'influence des différents contextes urbains sur les processus de projet.

- La seconde séquence aborde la dimension collective du projet d'urbanisme. Elle s'intéresse d'abord à ses acteurs et à leur coordination ; elle aborde ensuite plusieurs outils juridiques et contractuels qui encadrent le processus de projet.

L'ensemble du cours s'appuiera sur des études de cas mobilisant des projets représentatifs à la fois de différents contextes urbains et territoriaux (métropole, territoire rural, ville moyenne...) et des enjeux actuels en matière environnementale, économique et sociale. Ces études de cas constituent le support des interactions entre enseignant-es et étudiant-es au cours de chaque séance.

Modalités de contrôle

Contrôle continu avec deux exercices :

1. Travail en binôme sur les études de cas traitées en cours.
2. Travail personnel écrit en fin de semestre sur un exercice analogue à celui réalisé en binôme.

Références bibliographiques

- ARAB Nadia, « Activité de projet et aménagement urbain : les sciences de gestion à l'épreuve de l'urbanisme », dans *Management & Avenir*, 2007/2 (n° 12), p. 147-164.

- BOURDIN Alain, LEFEUVRE Marie-Pierre, MÉLÉ Patrice (dir.), *Les règles du jeu urbain. Entre droit et confiance*, Paris, Descartes et Cie, 2006.

- CRAGUE Gilles (Dir.), *Faire la ville avec l'industrie*, Paris, Presses des Ponts ParisTech, 2019.

- FRÉBAULT Jean (dir.), *La Maîtrise d'ouvrage urbaine*, Paris, Le Moniteur, coll. « Ville-Aménagement », 2006.

- IDT Joël, « Quand le niveau technique de l'urbanisme opérationnel structure la régulation politique de l'action publique urbaine. Le cas des projets d'aménagement urbain », dans *Riurba* 2015/ 1.

[URL : <http://www.riurba.review/Revue/quand-le-niveau-technique-de-lurbanisme-operationnel-structure-la-regulation-politique-de-laction-publique-urbaine-le-cas-des-projets-damenagement-urbain/> - Dernière consultation : 2021.07.02.]

Agir sur l'urbain**Intitulé du cours : LES SAVOIRS SUR LES FORMES ET LE DESIGN URBAIN****Nom de l'UE : Agir sur l'urbain 3 - Formes et projets****Nombre d'ECTS : 3****Enseignant-es responsables du cours***À préciser***Objectifs pédagogiques**

Ce cours a pour but de former les étudiant-es aux différents savoirs sur les formes urbaines qui se sont développés à l'intersection entre le monde de l'architecture et celui de l'urbanisme. Il interrogera la notion de forme urbaine, présentera les outils d'analyse de la morphologie urbaine et du paysage urbain et décryptera la manière dont la question des formes urbaines est abordée dans les documents de planification (PLU) et de conception opérationnelle (ZAC). Le dossier individuel poursuivra ce travail d'apprentissage par l'utilisation de certains outils présentés dans le cours en parallèle de l'étude d'un document d'urbanisme.

Contenu et déroulement du cours

Ce cours mobilise des savoirs sur les formes urbaines qui appartiennent au champ nommé urban design dans le monde anglo-saxon ou qui sont rattachés à la pratique du projet urbain chez les architectes en France, Suisse, Italie et Espagne.

- Une première séquence permettra d'interroger la notion de forme urbaine, son apparition dans le vocabulaire urbanistique et les différentes approches dont elle peut faire l'objet.

- Une seconde séquence sera consacrée aux approches analytiques de la forme urbaine. Deux démarches seront plus particulièrement présentées : l'approche morphogénétique qui analyse les évolutions de la forme physique d'un espace urbain au long de son histoire pour en tirer des règles, et l'approche perceptuelle du paysage urbain qui analyse la représentation que les usager-ères ont de cet espace.

- Une troisième séquence présentera la manière dont la question de la forme est abordée dans les principaux documents d'urbanisme comme les PLU et les SCOT et les documents d'urbanisme opérationnel. À travers une ou deux interventions, des professionnel-les viendront expliquer leur approche des formes urbaines et de leur conception.

Le dossier demandé pour l'évaluation du cours sera un travail personnel. Chaque étudiant-e devra choisir un quartier pour lequel il ou elle mènera à la fois une analyse morphogénétique et perceptuelle, en s'appuyant chaque fois sur la méthode d'un texte référent présentée en cours. Il ou elle mènera aussi, pour le même espace urbain, une analyse de la manière dont le PLU aborde la question de la forme urbaine.

Modalités de contrôle

Dossier individuel rendu en fin de semestre.

Références bibliographiques

- APPLEYARD Donald, LYNCH Kevin, MYER John R., *The View From the Road*, Cambridge (Mass.), The MIT Press, 1964.

- CULLEN Gordon, *Townscape*, Londres, The Architectural Press, 1961.

- FORTIER Bruno, *La Métropole imaginaire : un atlas de Paris*, Liège, Mardaga, 1989.

- LEVEILLÉ Alain (dir.), *L'Atlas du territoire genevois*, Genève, DAEL-EAUG, 1993-1999 (quatre volumes).

- LYNCH Kevin, *L'Image de la cité*, traduit de *The Image of the City* (1960) par Claudia Renau, Paris, Dunod, 1969.

- LYNCH Kevin, *Voir et planifier. L'aménagement qualitatif de l'espace*, traduit de *Managing the Sense of a Region* (1980) par Chantal Thérond, Paris, Dunod, 1982.

- PANERAI Philippe, DEPAULE Jean-Charles, DEMORGON Marcelle, *Analyse urbaine*, Marseille, Parenthèses, 1999.

- ROULEAU Bernard, *Villages et faubourg de l'ancien Paris*, Paris, Seuil, 1985.

- DE WOLFE Ivor (né DE CRONIN HASTINGS Hubert), *The Italian Townscape*, Londres, The Architectural Press, 1963.

Les enjeux de l'action urbaine**Intitulé du cours : ENJEUX SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET MIGRATIONS EN VILLE****Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 1****Nombre d'ECTS : 3****Enseignant-es responsables du cours***À préciser***Objectifs pédagogiques**

Cet enseignement vise à la fois à délivrer une connaissance des faits et des processus sociodémographiques et migratoires, et à éclairer la réflexion sur les façons d'appréhender ces questions aux résonnances et aux incidences politiques fortes.

Les débats qui en découlent sont particulièrement traversés par la question du rapport à l'autre et des conditions du « vivre ensemble » (famille, genre, générations, étranger...). Elle s'illustre notablement dans le contexte d'ethnisation de la question urbaine et de grande sensibilité politique et sociale aux phénomènes migratoires et à « l'intégration » des populations immigrées ou issues de l'immigration.

Ce cours alimentera la réflexion et l'action sur ces problématiques fondamentales des politiques et des contextes urbains ; il fournira aux étudiant-es des repères sur les politiques urbaines qui les prennent en charge dans différents domaines rattachés à l'urbanisme (habitat, espaces publics, mobilités, quartiers, etc.).

Modalités de contrôle

Examen.

Références bibliographiques

- D'ARMAGNAC Janine, BLAYO Chantal, PARANT Alain, (dir.) *Démographie et Aménagement du territoire. Actes du Xe colloque national de démographie*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.

- DEWITTE Philippe (dir.), *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999.

- FELOUZIS Geoges, « L'Usage des catégories ethniques en sociologie », dans *Revue Française de Sociologie*, vol. 49, n° 1, 2008, p. 127-132.

- LE BRAS Hervé, *Marianne et les lapins : l'obsession démographique*, Paris, Olivier Orban, 1991.

- NOIRIEL Gérard, *Le Creuset français*, Paris, Seuil, 1988.

- Dossier « Espaces et ségrégations », *Revue Française de Sociologie*, vol 50 (3), 2009.

Contenu et déroulement du cours

Le cours s'articule en deux blocs :

1. Tendances démographiques et territoires : enjeux et outils de la démographie. Paysage et grandes tendances. Structures familiales et espaces des familles. Âges et vieillissement. Trajectoires spatiales des ménages.

2. Processus migratoires et populations immigrées en ville : approches historiques et sociologiques de l'immigration et des relations interethniques en France. Histoire de l'immigration en France et données démographiques. Approches théoriques et catégories d'analyse des phénomènes migratoires. Minorités, discriminations, ségrégation : expériences sociales et politiques publiques.

Les enjeux de l'action urbaine

Intitulé du cours : INTRODUCTION AUX ÉTUDES SUR L'HABITAT : PROCESSUS ET ENJEUX

Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 1

Nombre d'ECTS : 3

Enseignante responsable du cours

Claire CARRIOU

Objectifs pédagogiques

Ce cours à vocation pluridisciplinaire constitue une initiation aux problématiques du logement et de l'habitat, comme composantes de l'action urbaine. Il développera particulièrement les articulations entre les mécanismes marchands de l'immobilier résidentiel et les politiques nationales et locales de l'habitat, ainsi que leurs effets socio-économiques sur les territoires. Le cours portera principalement sur la France, avec des éclairages européens.

Contenu et déroulement du cours

Le cours comportera quatre volets :

1. Conditions de logement et catégories d'analyse

Une première partie du cours abordera l'état du parc en France et son évolution au cours du temps, avec un éclairage sur la notion de « crise » du logement. Ce premier temps du cours permettra de présenter les grandes catégories statistiques et d'analyse utiles pour comprendre et décrire les enjeux liés à l'habitat.

2. Marchés du logement

Le cours présentera dans un second temps les principales caractéristiques du logement comme bien économique : mécanismes à l'œuvre, acteurs, conséquences sociales et territoriales. Il mettra à jour les tendances les plus récentes du marché (financiarisation du logement) et les questions que cela pose.

3. Politiques publiques et systèmes de logement

Le cours abordera les principales politiques publiques du logement et de l'habitat, au niveau national et local, qui s'attachent à réguler les marchés, dans une perspective nationale et européenne.

4. Débats et expérimentations

Le cours abordera enfin certains des grands débats actuels sur les modalités de régulation de l'habitat et apportera des éclairages sur les expérimentations institutionnelles et habitantes.

Modalités de contrôle

Il sera demandé aux étudiant·es la production de deux notes de synthèse sur un sujet du secteur de l'habitat.

Références bibliographiques

- CLARK William A.V., *Advanced introduction to Housing Studies*, Northampton, Edward Edgar, 2021.

- COLOOS Bernard, *Habitat et ville. Quinze questions et controverses*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2010, 448 pages.

- DRIANT Jean-Claude, *Les Politiques du logement en France*, Paris, La Documentation française, 2015, 200 pages.

- DRIANT Jean-Claude, MADEC Pierre (dir.), *Les Crises du logement*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « La vie des Idées », 2018.

- FIJALKOW Yankel, *Sociologie du logement*, Paris, La Découverte, 2011.

- FOL Sylvie, MIOT Yoan, VIGNAL Cécile, *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, Lille, Presses du Septentrion, 2014, 258 pages.

- TOPALOV Christian, *Le Logement en France. Histoire d'une marchandise impossible*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1987.

- Site Politique du logement :
<https://politiquedulogement.com/>

Les enjeux de l'action urbaine**Intitulé du cours : POLITIQUES DE LA VILLE : DÉVELOPPEMENT SOCIAL, RENOUVELLEMENT URBAIN ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES****Nom de l'UE :** Les enjeux de l'action urbaine 1**Nombre d'ECTS :** 3**Enseignante responsable du cours****Christine LELÉVRIER****Objectifs pédagogiques**

Ce cours donnera quelques repères sur l'histoire, les contours et le sens d'une politique territorialisée et complexe, appelée en France « Politique de la ville ». L'objectif sera également de sensibiliser les étudiant·es aux enjeux de ces politiques et d'en interroger les effets locaux en illustrant le plus possible par des exemples de projets et de politiques locales.

Contenu et déroulement du cours**1. L'émergence, les enjeux et les fondements d'une politique.**

Dans les années 1980, en France, mais également dans d'autres pays européens, se sont mises en place des politiques dont la particularité est de cibler des quartiers, principalement des grands ensembles, marqués par la concentration de pauvreté, dans l'objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales. Nous reviendrons sur ce contexte, sur les enjeux du « problème public » et sur des principes d'action qui restent une permanence.

2. Les grandes étapes et le sens des changements

Cette partie retracera les principales étapes de cette politique (1990, 2000) en proposant une lecture analytique des logiques de l'intervention et des changements pour comprendre ces évolutions. Elle permettra ensuite de situer les instruments et acteurs de la politique depuis 2014 et les trois formes d'action qu'elle recouvre : contrats de ville, programme de renouvellement urbain et lois/dispositifs de solidarité.

3. La mise en œuvre locale : territoires, projets et effets

Nous interrogerons les démarches et les effets de ces politiques à partir de projets locaux et de dispositifs appliqués. La présentation de cette action locale permettra de revenir sur quelques controverses : la mixité sociale comme réponse à la ségrégation ou la pertinence du zonage de quartiers prioritaires...

Modalités de contrôle

Le cours prévoit deux modes d'évaluation : un travail en groupe sur l'analyse des contrats de ville (retour en cours) et un contrôle final sur table à partir d'une question.

Références bibliographiques

- CHALINE Claude, *Les Politiques de la ville*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », n° 3332, 2010 (éd. actualisée).

- DEBOULET Agnès, LELÉVRIER Christine (dir.), *Rénovations urbaines en Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

- EPSTEIN Renaud, *La Rénovation urbaine : démolition reconstruction de l'État*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

- KIRSZBAUM Thomas (dir.), *En finir avec les banlieues ? Le désenchantement de la politique de la ville*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2015.

Les enjeux de l'action urbaine**Intitulé du cours : ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE****Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 2****Nombre d'ECTS : 3****Enseignante responsable du cours****Corinne LARRUE****Objectifs pédagogiques**

Sensibilisation des étudiant-es aux thématiques mettant en lien environnement et urbanisme, ainsi qu'aux enjeux du développement durable des territoires.

Compléter la formation des étudiant-es de M1 par une connaissance des contraintes et des opportunités offertes par la prise en compte des problématiques environnementales dans les processus d'aménagement.

Contenu et déroulement du cours

Les problématiques environnementales sont devenues des enjeux importants de la gestion des villes et de la conception de l'organisation spatiale à différentes échelles. Dans ce cours, il s'agit d'identifier ces différents problèmes environnementaux, d'en comprendre les causes et les effets et leur évolution au cours du temps, et de faire état des réflexions et pratiques mises en place pour y répondre.

Après une séance introductive aux enjeux environnementaux de la ville contemporaine, deux séances seront consacrées au système d'acteurs intervenant dans le champ de l'action publique environnementale en France.

Les séances suivantes seront consacrées à des entrées plus thématiques (neuf séances) : gestion de l'eau, de l'air, des risques, changement climatique, protection de la nature, agriculture urbaine.

Pour chaque entrée thématique, une analyse des enjeux spécifiques sera présentée, de même que leurs évolutions dans le temps. Les principes et modalités d'action mis en place seront détaillés illustrés par des cas concrets.

Modalités de contrôle

Fiche de lecture individuelle à partir d'une bibliographie fournie par l'enseignante.

Références bibliographiques

- BERTRAND François, ROCHER Laurence (dir.), *Les Territoires face aux changements climatiques : Une première génération d'initiatives locales*, Bruxelles, Pieter Lang, coll. « EcoPolis », vol. 18, 2013.

- COUTARD Olivier, LEVY Jean-Pierre (éd.) *Écologies urbaines*, Paris, Economica, 2010, 371 pages.

- LACROIX Valérie, ZACCAI Edwin, « Quarante ans de politique environnementale en France : évolutions, avancées, constantes », dans *Revue française d'administration publique*, 2010/2 n° 134, p. 205-232.

- LASCOUMES Pierre, *Action publique et environnement*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je », 2012, 128 pages.

- ZUINDEAU Bertrand, (éd.), *Développement durable et Territoire*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2010, nouvelle édition originale, 517 pages.

Une bibliographie spécifique aux thématiques abordées sera fournie au début de chaque séance.

Les enjeux de l'action urbaine**Intitulé du cours : LE PAYSAGE COMME OUTIL DE COMPRÉHENSION DES TERRITOIRES URBAINS****Nom de l'UE :** Les enjeux de l'action urbaine 2**Nombre d'ECTS :** 3**Enseignant responsable du cours****Stéphane MERCIER****Objectifs pédagogiques**

Introduire à la complexité de la notion de paysage, aux savoirs et aux pratiques qui lui sont associés.

Acquérir, par le prisme de la posture paysagère, des méthodes d'analyse territoriale en visite de site et en atelier via la cartographie.

Contenu et déroulement du cours

L'apparition de la notion de paysage dans les sociétés occidentales correspond à une évolution majeure, et toujours en cours, des représentations de l'espace. Une évolution qui s'est concrétisée dans l'apparition de nouvelles formes d'aménagement.

Le cours s'organise autour d'un enchaînement de modalités de travail permettant d'aborder la notion de paysage par la théorie et de temps de mise en pratique : balades urbaines, exercices d'analyse cartographique, lectures, séances de débats autour de cette notion et de présentation de projets de paysage contemporains. Il s'agira d'appréhender / exprimer / comprendre le paysage mais aussi de poser la question de la relation à notre culture individuelle et collective, etc.

Cette organisation progressive alternant entre séances d'apport de connaissance et séances interactives a pour objectif de développer collectivement une posture paysagère dans l'approche de tout territoire, basée sur des données objectives, mais toujours appuyée sur des informations subjectives propres à cette posture.

Modalités de contrôle

Exercice en petit groupe sur une étude de cas en milieu de semestre et examen final.

Références bibliographiques

- BERLAN-DARQUÉ Martine, LUGINBÜHL Yves, TERRASSON Daniel (dir.), *Paysages, de la connaissance à l'action*, Versailles, Quae, 2007.

- BERQUE Augustin (dir.), *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Seyssel, Champ Vallon, 1994.

- DONADIEU Pierre, *Les Paysagistes ou les métamorphoses du jardinier*, Arles, Actes Sud, 2009.

- MITCHELL William J. T. (dir.), *Landscape and Power*, Chicago, University of Chicago Press, 2002 (2e éd).

- ROGER Alain (dir.), *La Théorie du paysage en France, 1974-1994*, Seyssel, Champ Vallon, 1995.

- SANSOT Pierre, *Variations paysagères, Invitation au Paysage*, Paris, Payot et Rivages, 2009.

Les enjeux de l'action urbaine**Intitulé du cours : MOBILITÉS QUOTIDIENNES ET DYNAMIQUES URBAINES****Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 2****Nombre d'ECTS : 3****Enseignantes responsables du cours****Angèle BRACHET et Julie PERRIN****Objectifs pédagogiques**

La révolution des transports et des communications a progressivement transformé le fonctionnement des sociétés modernes et les modes de vie urbains. Au cours des dernières décennies, la mobilité physique a connu un essor considérable. À toutes les échelles territoriales, les mouvements sont nombreux et rapides et, à l'échelle de la ville et du quotidien, ils sont devenus des rouages fondamentaux des logistiques collectives et individuelles. À l'heure où les structures sociales apparaissent de moins en moins stables, les changements affectent les pratiques, les normes sociales et les enjeux liés aux déplacements.

Le cours s'intéresse aux déplacements quotidiens des individus dans le contexte occidental et s'interroge sur leur contribution au façonnage des quotidiens et des espaces urbains. Il vise à appréhender la mobilité du quotidien, comprendre ses caractéristiques, logiques et tendances. Il présente l'histoire et les conceptions de la mobilité quotidienne, d'une part, et les pratiques et enjeux liés à cette mobilité, d'autre part. Ce socle de connaissances doit permettre d'éclairer les enjeux et les controverses que suscite la mobilité à l'heure du développement durable et d'apprécier les marges de manœuvre des individus dans la conduite de leur quotidien pour saisir celles des acteurs publics en matière de régulation.

Contenu et déroulement du cours

- Évolution des conceptions et représentations de la mobilité.
- Définition, mesure et méthodes d'analyse de la mobilité quotidienne.
- Déterminants et évolutions des comportements de mobilité quotidienne.
- Mobilités, modes de vie, accès à la ville et formes urbaines.

Modalités de contrôle

- Travail individuel.
- Examen.

Références bibliographiques

- BELTON-CHEVALIER Leslie et al., *Manuel de sociologie des mobilités géographiques*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2019.
- BONNET Michel, AUBERTEL Patrice (dir), *La Ville aux limites de la mobilité*, Paris, Presses universitaires de France, 2006.
- GALLEZ Caroline, KAUFMANN Vincent, « Aux racines de la mobilité en sciences sociales », dans FLONNEAU Mathieu, GUIGUENO Vincent (dir.), *De l'histoire des transports à l'histoire des mobilités*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.
- MASSOT Marie-Hélène (dir.), *Mobilités et modes de vie métropolitains. Les intelligences du quotidien*, Paris, L'Œil d'or, 2010.
- ORFEUIL Jean-Pierre, *Transports, pauvretés, exclusions*, La Tour-d'Aigues, Éditions de L'Aube, 2004.
- SELLER Mimi, URRY John, « The new mobilities paradigm », dans *Environment and Planning A*, 38, 2006, p. 207–226.
- WIEL Marc, *La Transition urbaine*, Paris, Maspero, 1999.

Les enjeux de l'action urbaine
Intitulé du cours : PAUVRETÉS ET VILLES
Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 2
Nombre d'ECTS : 3

Enseignant-es responsables du cours
Gwendal SIMON & Claire SIMONNEAU

Objectifs pédagogiques

Outre l'acquisition de connaissances sur le phénomène de la pauvreté, ses manifestations et son évolution dans la ville, ce cours a pour objectif d'apporter des éclairages et d'aider à la réflexion sur : Les catégories de population, objets de l'action publique urbaine, notion de pauvreté urbaine dans différents contextes mondiaux :

- La territorialisation des politiques publiques.
- La déclinaison internationale des grands principes de lutte contre la pauvreté.
- Les théories et idéologies au fondement de la gestion et de la lutte contre la pauvreté en ville.

Ce cours peut par ailleurs constituer une première approche des problématiques de plusieurs parcours de M2 (entre autres : parcours Urbanisme et Expertise internationale, parcours en alternance HRU, etc.).

Modalités de contrôle

- Examen.
- Participation en cours.

Références bibliographiques

- FASSIN Didier, « Figures contemporaines de la pauvreté urbaine », dans *Revue française de sociologie*, XXXVII-1, 1996.
- Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale [consulter les Rapports et les Travaux], Paris, La Documentation française.
- UN-Habitat [Programme des Nations unies pour les établissements humains], *State of the World's Cities 2012/2013. Prosperity of Cities*, Nairobi, United Nations Human Settlements Programme, 2013.

Contenu et déroulement du cours

Ce cours porte sur les liens entre pauvretés, villes et territoires de l'action publique.

▪ Dans un premier temps, il s'agit de faire le point sur la notion de pauvreté, ses définitions et ses enjeux : la compréhension des différentes approches possibles et des indicateurs est essentielle pour déterminer la manière dont les politiques urbaines appréhendent et mesurent la pauvreté en villes.

▪ Dans un deuxième temps, le cours permet de connaître l'histoire, les moyens d'actions et les référentiels des politiques urbaines de lutte contre la pauvreté en France et à l'international. Ensuite, le cours explore le lien entre pauvreté et espace urbain : qu'est-ce qu'une ville pauvre ? comment se manifeste la pauvreté en ville ? Où se localise-t-elle ? Une approche territoriale de la pauvreté est ainsi délivrée ainsi qu'une réflexion sur les « effets de quartier » et la manière dont la politique de la ville aborde les populations et les territoires urbains pauvres.

▪ Une partie du cours porte également sur la façon dont les institutions internationales (Banque Mondiale, Fonds monétaire international, ONU-Habitat...) et autres bailleurs (Agence Française de Développement) ont transformé leur action contre la pauvreté, en rapport avec la grande histoire du développement des Suds. L'évolution de la définition de la pauvreté, comme des grands outils de lutte portés par ces institutions (microcrédit et aides directes, production de logement, politiques foncières urbaines, restructuration des bidonvilles...) seront rapportés à l'inégale capacité des villes des Suds à répondre aux enjeux de cette urbanisation de la pauvreté.

▪ Le cours est enfin complété par quelques entrées thématiques : pauvreté et mobilité(s), pauvreté et migrations, pauvreté et logement, pauvreté et politique de la ville, pauvreté et espaces publics, pauvreté et développement, économie informelle, habitat précaire, bidonvilles et politiques foncières.

Méthodologie et production des savoirs**Intitulé du cours : MÉTHODES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES
POUR L'URBANISME****Nom de l'UE :** Méthodologie et production des savoirs 1**Nombre d'ECTS :** 1**Enseignant responsable du cours****Gwendal SIMON****Objectifs pédagogiques**

L'enseignement initie les étudiant·es à l'élaboration d'un protocole de recherche et vise à l'acquisition de méthodes destinées à la production, au traitement, et à l'analyse de données qualitatives et quantitatives utiles dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme.

Contenu et déroulement du cours

Le cours aborde les outils classiques de production et d'exploitation de données :

- Connaissance des principaux types d'enquêtes en sciences sociales.
- Expérimentation de différentes méthodes permettant d'exploiter une base de données et un corpus de données qualitatives hétérogènes (entretiens, questionnaires, enquêtes, observations, images, documents).
- Connaissance des problèmes méthodologiques et parfois éthiques posés par la production et l'exploitation des données produites par questionnaire, entretien ou observation.
- Acquisition d'éléments de dialogue avec le statisticien et, plus largement, d'une « culture générale quantitativiste ».
- Connaissance des principaux enjeux liés à la représentation des résultats d'une enquête (écriture et visualisation).

Ce cours de méthodologie s'inscrit dans une démarche plus globale d'appui à l'atelier de diagnostic territorial, qui est mené en parallèle. La commande de l'atelier — et ses objectifs de connaissance — déterminent, pour partie, les conditions de productions des exercices de méthodologie (identification des données nécessaires, déjà existantes ou non, collecte ou production de données, élaboration et utilisation d'outils méthodologiques pour produire ces données, exploitation et présentation...).

Modalités de contrôle

Contrôle continu : productions des étudiant·es.

Références bibliographiques

- BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 1996.

- BECKER Howard S., *Les ficelles du métier : Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La découverte, 2002.

- GROSJEAN Michèle, THIBAUD Jean-Paul, *L'Espace urbain en méthodes*, Marseille, Parenthèses, 2001.

- KLATZMANN Joseph, *Attention, statistiques ! Comment en déjouer les pièges*, Paris, La Découverte, 1992.

Méthodologie et production des savoirs

Intitulé du cours : REPRÉSENTATIONS VISUELLES ET CARTOGRAPHIQUES EN URBANISME

Nom de l'UE : Méthodologie et production des savoirs 2

Nombre d'ECTS : 1

Enseignante responsable du cours

Anne JARRIGEON

Intervenants : Matthieu DELAGE, Florent LE NECHET, Grégoire MORABITO

Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
Cet enseignement permet aux étudiant-es d'acquérir des compétences méthodologiques relatives à la production visuelle, graphique et cartographique dans le champ de l'urbanisme. Il vise également à l'acquisition de savoirs et savoir-faire relatifs à la lecture des images et à la production de sens par et avec des images.	Contrôle continu sur la participation et les productions des étudiant-es.
	Références bibliographiques - CUNY Cécile, FÄRBER Alexa, JARRIGEON Anne (dir.), <i>L'Urbain par l'image. Collaborations entre art visuels et sciences sociales</i>, Grane, Créaphis, 2020. - FOZZA Jean-Claude et al., <i>Petite fabrique de l'image</i>, Paris, Magnard, 2003. - GILLIAN Rose, <i>Visual Methodologies</i>, Londres, Sage, 2007. - MONMONIER Marc, <i>Comment faire mentir les cartes, ou du mauvais usage de la géographie</i>, Paris, Flammarion, 1991. - VENTURI Robert, SCOTT BROWN Denise, IZENOUR Steven, <i>Learning From Las Vegas</i>, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1972.

Contenu et déroulement du cours

L'UE est organisée en groupes distincts. Chaque groupe combine apprentissage d'une technique et analyse réflexive de la place de cette technique dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme.

▪ Systèmes d'Information Géographique (quatre groupes de niveau)

Le traitement de données géographiques à travers la prise en main de Systèmes d'Information Géographique (SIG) sera central dans ce cours vue l'importance prise dans le champ professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme par ces outils au cours des dernières années. Cet enseignement proposera l'acquisition de techniques de base de manipulation d'IG : traitement de données, opérations spatiales (agrégation, zones tampon, etc.), représentation cartographique. Ces techniques seront enseignées dans la perspective d'un diagnostic territorial, sur des cas d'études concrets.

▪ Photographie et vidéo (analyse et pratique)

Cet enseignement articule une initiation à l'analyse critique de l'image et de son rôle dans la constitution des savoirs urbains (sémiotique visuelle, analyse filmique, approches médiatiques) avec un atelier de pratique de prise de vue pouvant donner lieu à la réalisation d'objets éditoriaux, d'expositions, d'installations ou de projection vidéos. Ces projets sont le plus souvent conduits en partenariat avec des professionnel·les et/ou des collectifs extérieurs (institut d'aménagement, école ou centre d'art...).

▪ Dessin architectural

L'approche pédagogique de ce cours se construit autour de deux axes principaux : la connaissance des différents modes de représentation et l'utilisation de ces derniers dans des champs disciplinaires variés. Il s'agira ici d'interroger les outils pour rechercher leur potentiel descriptif. Les techniques de dessins seront déployées également dans leur dimension de projet, de conception. Cette pratique vise à sensibiliser les étudiant-es à l'architecture contemporaine et sa relation intrinsèque à la création de la ville, pour leur permettre de poser un regard critique sur les projets urbains et architecturaux qu'ils et elles pourront rencontrer.

Méthodologie et production des savoirs**Intitulé du cours : COMMUNICATION ÉCRITE ORALE ET VISUELLE****Nom de l'UE : Méthodologie et production des savoirs 3****Nombre d'ECTS : 3****Enseignante responsable du cours****Cécile CUNY****Intervenant-es : Alondra TOPETE, Lucinda GROUEFF****Objectifs pédagogiques**

Compréhension et maîtrise des codes des productions écrite, orale et visuelle dans un cadre universitaire et professionnel.

Modalités de contrôle

Rendus intermédiaires. Présentation orale finale et production d'un document synthétique (affiche, flyer).

Références bibliographiques

- BEAUD Michel, *L'Art de la thèse : comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Paris, La Découverte, 2003.

Contenu et déroulement du cours

Ce cours s'appuiera sur les productions propres des étudiant-es, qu'elles soient issues de l'atelier et du mémoire ou réalisées en cours, tout en mobilisant des documents extérieurs.

Il s'agira d'appréhender différents outils de lecture et de réflexivité nécessaires à la construction des rendus écrits, oraux et visuels.

Le cours abordera successivement l'écrit (argumentation, raisonnement, titres, polices...), l'oral (utilisation de supports, débats, jeux de rôle...) et le visuel, (analyse d'image, logiciels de présentations).

La participation active des étudiant-es sera demandée.

- FOZZA Jean-Claude et al., *Petite fabrique de l'image*, Paris, Magnard, 2003.

- HALL Sean, *Comment les images font signe : la sémiotique facile design, photographie, publicité, art, logotype*, Malakoff, Hazan, 2013.

- JOLY Martine, VANOYE Francis, *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Armand Colin, 2009.

- MAINGUENEAU Dominique, *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin, 2012.

- SALADIN Jean-Christophe, *Mieux parler en public*, Paris, Vuibert, 2004.

Intitulé du cours : VOYAGE D'ÉTUDES D'INTÉGRATION*

(*Cette activité sera adaptée en fonction du contexte sanitaire.)

Nom de l'UE : Voyage d'études

Nombre d'ECTS : 6

Enseignant responsable du cours

Richart KHALIL

Objectifs pédagogiques

Le voyage d'études poursuit principalement deux objectifs. Il constitue d'abord un temps fort d'intégration et d'interconnaissance de la promotion du M1 et de l'équipe enseignante de l'EUP. Il permet aussi aux étudiant·es de prendre connaissance des enjeux d'un territoire à partir de la rencontre d'acteurs et de visites de terrains et d'aborder des questionnements spécifiques au champ de l'urbanisme (gouvernance, production urbaine, usages, etc.)

Modalités de contrôle

Le voyage d'études ne fait pas l'objet d'évaluation.

Contenu et déroulement

Le voyage d'études d'intégration se déroule sur deux jours en tout début d'année universitaire. Les départs sont souvent prévus très tôt le matin du premier jour, depuis une porte de Paris, pour permettre un accueil institutionnel du territoire visité, en milieu de matinée. Le retour est à prévoir le soir du second jour, au niveau d'une porte de Paris.

Le programme est proposé sur la base de conférences et rencontres avec les acteurs du territoire — agence d'urbanisme, collectivités territoriales, associations, bailleurs sociaux, etc. — et de visites de terrains.

Des temps d'exercices de déambulations et d'observations sont aussi prévus ainsi que des moments de discussions avec les enseignant·es.

Atelier**Intitulé du cours : ATELIER DE DIAGNOSTIC URBAIN ET TERRITORIAL****Nom de l'UE : Atelier****Nombre d'ECTS : 6**

Point cardinal de la pédagogie de l'urbanisme, l'atelier est un moment clé dans la formation, qui permet aux étudiant·es de nouer une relation d'apprentissage privilégiée avec leur futur métier. Il nécessite une mobilisation personnelle et une organisation collective importantes.

L'atelier de diagnostic territorial occupe les étudiant·es, constitué·es en petits groupes pluridisciplinaires, les mercredis et jeudis du premier semestre. Chaque groupe est encadré par un·e enseignant·e et un·e professionnel·le de l'urbanisme. Il travaille sur un site, généralement en région parisienne, la plupart du temps à partir d'une commande réelle émanant d'une collectivité ou d'un acteur de l'urbanisme.

Le mercredi est une journée de travail encadré, le jeudi et le vendredi sont des journées de travail libre (terrains, rendez-vous). Des locaux sont alloués aux groupes d'ateliers dans le bâtiment Bienvenue.

Une présentation intermédiaire des travaux a lieu avant les vacances de fin d'année. Une présentation de l'ensemble des ateliers sera organisée en janvier 2021, en présence des responsables d'ateliers, d'enseignant·es et de professionnel·les, dont les commanditaires de l'étude s'il y a lieu. Une synthèse écrite de quatre pages sera mise en ligne sur le site internet de l'EUP.

Enseignant·es responsables du cours**Charles DAUBAS, Pascale LAPALUD, Anne PÉTILLOT**

Caractéristiques	Modalités de contrôle
▪ Type de cours : démarches et méthodes ▪ Niveau de cours : débutant ▪ Année de cursus/semestre : M1 / S1 ▪ Crédits et volume horaires : 6 ECTS ▪ Langue principale d'enseignement : français ▪ Prérequis éventuels : connaissance des notions générales en urbanisme	Méthode(s) d'évaluation ▪ Pertinence de l'analyse. ▪ Qualité des rendus écrits et oraux. ▪ Savoir-être. Rendus ▪ Un rapport de diagnostic (75 pages environ). ▪ Une note de synthèse (4 pages). ▪ Une restitution orale.
Objectifs pédagogiques	Méthodes d'enseignement
▪ Mettre les étudiant·es en capacité d'analyser un territoire. ▪ Savoir appliquer les savoirs acquis en situation de travail. ▪ Savoir décrypter une commande et définir une méthode pour y répondre. ▪ Savoir exécuter une mission en équipe. ▪ Savoir mener un travail de coproduction dans un délai imparti.	▪ Clarification et compréhension de la commande (se questionner). ▪ Partage des objectifs par l'ensemble des membres de l'atelier (la compréhension). ▪ Définition des rôles de chacun·e des membres, répartition et planification des tâches (le positionnement). ▪ Organisation de l'avancement de l'atelier et du respect des objectifs (le déroulement). ▪ Échanges avec les membres de l'atelier (l'écoute, la contribution). ▪ Rédaction de propositions qui suscitent l'adhésion des élu·es et des commanditaires (la formulation, l'argumentation). ▪ Renforcement des compétences des étudiant·es en communication écrite et orale.
Contenu et déroulement	
L'atelier de diagnostic urbain est une activité destinée à la mise en œuvre des outils et méthodes enseignées au cours du premier semestre en situation professionnelle. Il consiste à réaliser des études-diagnostic de territoires, répondant à des commandes d'institutions partenaires de l'École d'urbanisme de Paris (Ministères, collectivités territoriales, opérateurs urbains...). Les étudiant·es, réparti·es en huit groupes, mènent un travail de coproduction dans un délai imparti. Ils et elles sont dirigé·es par des urbanistes praticien·nes et encadré·es par des enseignant·es de l'École.	

Quelques exemples d'ateliers 2019-2020

- Les mutations des Zones d'Activité Économique autour des gares du Grand Paris Express.



- Analyse des pratiques usages et cheminements de la Porte d'Aubervilliers.



- L'occupation sociale des résidences étudiantes à proximité de la Cité Descartes.



- Portrait patrimonial, architectural, paysager et urbain de Grand Paris Sud Est Avenir.



- Diagnostic urbain du square des docteurs Déjerine en vue de son aménagement transitoire.



- Diagnostic des espaces extérieurs : la Cité jardin de Cachan.



→ Vous pouvez retrouver les comptes rendus sur : <https://www.eup.fr>

- En 2021-2022, plusieurs ateliers pédagogiques seront labellisés « Itinéraire de formation Grand Paris »



DEUXIÈME SEMESTRE

M1 Urbanisme et Aménagement

2021-2022

3.1 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS	p. 45
3.2 EMPLOI DU TEMPS HEBDOMADAIRE	p. 46
3.3 DESCRIPTION DES COURS (S2)	p. 47
▪ Savoirs disciplinaires de l'urbain	p. 47
▪ Agir sur l'urbain	p. 53
▪ Les enjeux de l'action urbaine	p. 57
▪ Enseignements en langues étrangères	p. 65
▪ Mémoire de recherche	p. 66



Ateliers, voyages d'études, balades urbaines. 2018. Photo de gauche © Cécile Cuny. Photo de droite © Jérôme Monnet.

DEUXIÈME SEMESTRE

Les principales activités sont le mémoire personnel et les cours, répartis de la même façon qu'au premier semestre en quatre blocs.

3.1 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

FORUM DES MÉTIERS

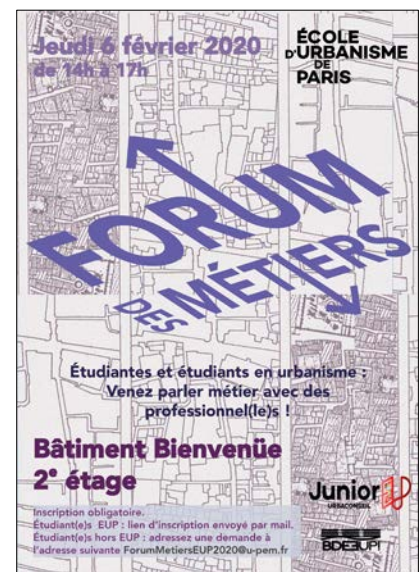
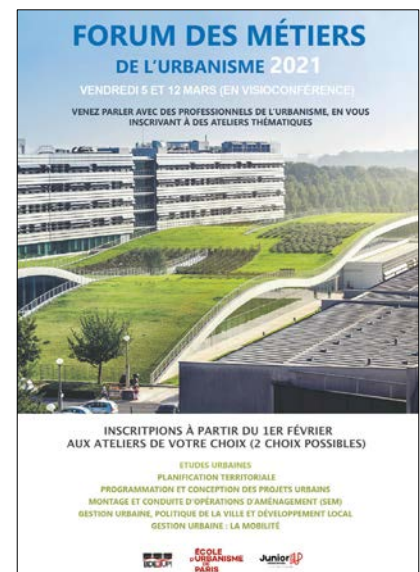
Mercredi 2 février ou jeudi 3 février 2022* - Coordination : Marie-Paule Rousseau & Sandrine Vazquez.

*Dates provisoires, données à titre indicatif uniquement.

Le forum des métiers est ouvert à tous les étudiant-es de l'EUP. Il permet de discuter, dans le cadre de petits groupes, avec des professionnel-les pour l'essentiel anciens étudiant-es de l'EUP, IUP (Institut d'Urbanisme de Paris) et IFU (Institut Français d'Urbanisme).

Parcours professionnels, évolution des métiers et des secteurs professionnels, contexte de travail sont ainsi abordés.

Il est clôturé par un cocktail permettant de poursuivre de manière plus informelle les échanges.



Affiches du Forum des Métiers, éditions 2018, 2019, 2020, 2021. © EUP/BDE/Junior EUP.

3.2 EMPLOI DU TEMPS HEBDOMADAIRE

Master 1 — 2021-2022 — Semestre 2

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-11h		EC SAVOIRS 3 - Histoires d'urbanisme - Anthropologie urbaine - Les expériences de projet urbain : genre et ville	EC LANGUES La Ville, ailleurs (4 groupes)	EC MÉMOIRE Ateliers de méthodes de recherche (4 groupes)	EC MÉMOIRE LIBRE
11h15-13h15	EC AGIR 5 - Actions et systèmes d'acteurs - Stratégies foncières	EC SAVOIRS 4 - Théorie du développement territorial - Mondialisation et dynamiques urbaines - Espace sensible et matière architecturale	EC LANGUES La Ville, ailleurs (4 groupes)	EC MÉMOIRE Ateliers de méthodes de recherche (4 groupes)	
14h30-16h30	EC ENJEUX 3 - Prise en compte des usages et participation des usagers en urbanisme - Art, culture et production urbaine - Patrimoine(s) urbain(s)	EC AGIR 4 - Finances (groupe 2) - Finances (groupe 3) - Droit de l'urbanisme	EC ENJEUX 4 - Villes et mutations économiques - Tourisme, aménagement et territoire - Conflits et luttes urbaines - Enjeux urbains dans les pays émergents	EC MÉMOIRE LIBRE	
17h-19h	Rattrapages de cours	Rattrapages de cours	EC CYCLE DE CONFÉRENCES		



Paris, 2018. © Jérôme Monnet

3.3 DESCRIPTION DES COURS – S2

Savoirs disciplinaires de l'urbain Intitulé du cours : HISTOIRES D'URBANISME Nom de l'UE : Savoirs disciplinaires de l'urbain 3 Nombre d'ECTS : 3	
Enseignants responsables du cours Laurent COUDROY DE LILLE & Arnaud PASSALACQUA	
Objectifs pédagogiques	Modalités de contrôle
Cet enseignement a pour objectif d'apporter les éléments généraux de culture, références, méthodes et réflexes critiques concernant l'histoire de l'urbanisme, comme système de valeurs d'acteurs et dispositif d'action. Il portera sur différents aspects de l'urbanisme au vingtième siècle à travers l'analyse de plusieurs textes qui ont été autant de points marquants de cette histoire.	Choix d'un texte durant le semestre par chaque étudiant-e. Contrôle sur table en fin de semestre sur l'ensemble du corpus et des séances.
Contenu et déroulement du cours	Références bibliographiques
Le cours propose d'aborder l'histoire du champ de l'urbanisme à travers une série de textes clés produits au long de cette histoire, et relevant à la fois de la théorie et de la pratique. Chaque séance sera l'occasion d'analyser plusieurs de ces textes, à la fois pour eux-mêmes, mais en les replaçant également dans leur contexte. Ce cours est conçu pour être interactif. Lors de la première séance, une liste sera proposée et chaque étudiant-e devra choisir un texte à lire. Il lui est demandé d'en proposer un extrait, communiqué à l'ensemble de ses camarades, et de préparer une présentation du texte lui-même pour la séance correspondante, situant et justifiant le choix de l'extrait. Les enseignant-es interviendront durant la même séance pour mettre en contexte ces ouvrages. Ces textes permettront ainsi d'aborder les fondements de l'urbanisme, le mouvement urbaniste français des débuts du XXe siècle, l'émergence de la planification urbaine, le modèle des cités jardins, la question de l'urbanisme fonctionnaliste, la pratique de l'analyse urbaine, le retour de l'histoire et le projet urbain, la construction du monde professionnel, la critique urbaine, etc. La mise à disposition de ces textes parfois anciens s'appuiera en particulier sur la bibliothèque Poète et Sellier de l'EUP, notamment les anciennes thèses de l'IUP, ou les articles des revues <i>La Vie urbaine</i> et <i>Urbanisme</i>. L'examen se basera sur les séances et la lecture de tous les extraits de textes choisis par les étudiant-es.	- AGACHE Alfred, <i>La Remodération d'une Capitale : Aménagement, Extension, Embellissement</i>, Paris, Société Coopérative d'Architecte, 1930. - BUCHANAN Colin (dir.), <i>L'Automobile dans la ville</i>, traduit de l'anglais <i>Traffic in Towns: A Study of Long-term Problems of Traffic in Urban Areas</i> (1963), Paris, Imprimerie Nationale, 1965. - CHOAY Françoise, <i>L'Urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie</i>, Paris, Seuil, 1965. - LE CORBUSIER (né Charles-Édouard Jeanneret-Gris), <i>La Charte d'Athènes</i>, Paris, Plon, 1943 (et rééditions). - LOYER François, <i>Paris XIXe siècle. L'immeuble et la rue</i>, Paris, Hazan, 1994. - JACOBS Jane, <i>Déclin et survie des grandes villes américaines</i>, traduit de l'anglais <i>Death and Life of Great American Cities</i> (1961), Liège, Mardaga, 1991. - MORIZET André, <i>Du vieux Paris au Paris moderne Haussmann et ses prédécesseurs</i>, Paris, Hachette, 1932 (réédition de 2014). - SELLIER Henri, <i>La Crise du logement et l'intervention publique en matière d'habitation populaire dans la région parisienne</i>, Paris, Office public d'habitations à bon marché du département de la Seine, 1921. - SITTE Camillo, <i>L'Art de bâtir les villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques</i>, traduit de l'allemand <i>Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen</i> (1889) par Daniel Wieczorek, Paris, Seuil, 1996 (première édition française : 1980).

Savoirs disciplinaires de l'urbain**Intitulé du cours : ANTHROPOLOGIE URBAINE****Nom de l'UE : Savoirs disciplinaires de l'urbain 3****Nombre d'ECTS : 3****Enseignante responsable du cours****Anne JARRIGEON****Objectifs pédagogiques**

Ce cours vise à initier les étudiant·es à l'anthropologie urbaine à partir de plusieurs entrées : historique et théorique, méthodologique et épistémologique, thématique.

Contenu et déroulement du cours

Si elle sert de référence aux fondateur·trices de la microsociologie urbaine américaine, l'anthropologie ne s'est historiquement pas construite dans des contextes urbains. Elle a en revanche toujours considéré de manière centrale les organisations matérielles et spatiales des sociétés auxquelles elle s'intéressait, produisant un ensemble de méthodes et de concepts pertinents pour la pensée urbaine contemporaine. Ce cours présentera les principales sources et instruments d'une anthropologie de l'espace à même de nourrir les réflexions et les diagnostics urbains et sociaux des futurs urbanistes.

De l'École de Chicago à l'anthropologie critique française née dans les 1980 d'une rupture avec l'ethnologie exotique, en passant par l'anthropologie culturelle anglo-saxonne, ce cours s'appuiera d'abord sur la présentation de travaux historiques, pour situer l'apport de l'anthropologie dans la pensée urbaine.

Il présentera ensuite des travaux récents ou des recherches en cours liées à des projets urbains, selon une diversité d'entrée thématiques au cœur de la discipline. Seront ainsi abordés les espaces publics, les modes d'habiter, la ville marchande, les questions d'altérité et d'ethnicité, de cultures et « sous-cultures » urbaines dans la perspective d'une critique du culturalisme ou encore l'ethnologie du sensible privilégiée dans l'approche des ambiances urbaines.

Véritable art de l'enquête autant qu'ensemble de savoirs constitués, l'anthropologie implique une initiation à ses manières radicalement empiriques de faire du terrain. Les temps magistraux seront donc articulés avec des travaux conduits par les étudiant·es en petits groupes, et visant à les impliquer dans la démarche réflexive constitutive de la discipline.

Modalités de contrôle

L'évaluation portera :

- Sur la restitution orale et écrite de travaux conduits en groupe.
- Sur un commentaire de document réalisé individuellement en contrôle terminal.

Références bibliographiques

- AUGÉ Marc, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 1992.
- GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Seuil, 1973.
- GRAFMEYER Yves, JOSEPH Isaac (dir.), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine* (1979), Paris, Flammarion, 2009.
- PETONNET Colette, *On est tous dans le brouillard, ethnologie des banlieues*, Paris, CTHS, 2007.
- RAULIN Anne, *L'Anthropologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2007.

Savoirs disciplinaires de l'urbain**Intitulé du cours : LES EXPÉRIENCES DE
PROJET URBAIN****Nom de l'UE :** Savoirs disciplinaires de l'urbain 3**Nombre d'ECTS :** 3**CHAIRE
D'AMÉNAGEMENT
le GRAND
PARIS**

Itinéraire de formation Grand Paris

Enseignante responsable du cours**Pascale LAPALUD****Objectifs pédagogiques**

Ce cours a pour objectif de présenter aux étudiant·es les éléments fondamentaux d'une approche genrée des territoires. L'articulation entre genre et espace permet une lecture critique féministe de l'histoire de l'urbanisme comme celle des projets urbains. En déployant des outils appropriés, l'introduction du genre dans un processus de projet en augmente la portée, l'appropriation et le caractère incluant.

Contenu et déroulement du cours

#MeToo, les Colleuses, la Barbe, Stop harcèlement de rue, les journées du matrimoine révèlent les enjeux de pouvoir qui se jouent dans la société. L'espace public, lieu premier de socialisation et d'expression politique catalyse les luttes intersectionnelles. Il est pertinent de se demander si la ville contemporaine pense le genre. Les femmes et les hommes y ont-ils la même légitimité ? Comment introduire dans la fabrique urbaine cette nouvelle lecture ?

Les séances aborderont les aspects suivants :

- Le genre, un concept qui s'appuie sur une pensée féministe intersectionnelle.
- Chausser les lunettes de genre pour relire l'histoire de l'urbanisme. La mise en place des normes à partir de la séparation des sphères publiques et privées, les prescriptions d'usage.
- Penser la complexité, l'interdisciplinarité. Convoquer les actrices et les acteurs du projet
- Des outils, une méthode pour intégrer le genre dans la conception
- Expérimenter, développer une démarche participative, communiquer, évaluer et répliquer.
- Suède, Espagne, Inde, Autriche, Colombie, France... autant d'exemples et de démarches inspirantes.

Modalités de contrôle

Étude de cas et travaux de groupe.

Références bibliographiques

- bell hooks, *De la marge au centre théorie féministe*, Paris, Cambourakis, 2017.

- FAURE Emmanuelle, HERNANDEZ-GONZALEZ Edna, LUXEMBOURG Corinne, *La Ville : quel genre ? Les espaces publics au prisme du genre*, Paris, Le Temps des Cerises, 2017.

- FEDERICI Sylvia, *Le Capitalisme patriarcal*, Paris, La Fabrique, 2019.

- LÉPINARD Eléonore, LIEBER Marylène, *Les Théories en études de genre*, Paris, La Découverte, coll. « Repères sociologiques », 2020.

Savoirs disciplinaires de l'urbain**Intitulé du cours : THÉORIES DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL****Nom de l'UE : Savoirs disciplinaires de l'urbain 4****Nombre d'ECTS : 3****Enseignant-es responsables du cours****Julien ALDHUY & Sonia GUELTON****Objectifs pédagogiques**

Ce cours donne aux étudiant-es les bases théoriques et méthodologiques permettant d'analyser les enjeux et les déterminants du développement territorial à différentes échelles (nationale, métropolitaine, régionale, locale) en mettant en évidence la nécessité de penser leur articulation.

Le développement territorial est appréhendé ici :

- Dans la complémentarité de ses dimensions économique, sociale et écologique.
- Tout en privilégiant l'entrée économique dans toute sa diversité.
- En insistant sur une vision dynamique des territoires et de leurs acteurs.

Contenu et déroulement du cours

Les éléments abordés sont :

1. Le contexte territorial en Europe : entre décentralisation, régionalisation et mondialisation.
2. Les tendances et mesures du développement économique territorial dans les pays « développés ».
3. Les principales approches du développement économique local et territorial.
4. Les modèles d'analyse des systèmes territoriaux : mondialisation et systèmes exportateurs ; filières, réseaux et territoires, cluster ; consommation et systèmes résidentiels, tourisme ; rôle des populations et des communautés d'intérêt ; services à la personne, etc.
5. Le rôle des politiques publiques : vecteurs d'intervention (grandes infrastructures notamment de transport, politique d'attraction d'entreprises, de promotion, de la création d'entreprises, politique d'innovation, etc.), d'interaction avec les stratégies des acteurs privés et mesure des impacts.

Modalités de contrôle

Dossier collectif à partir d'une enquête de terrain.

Références bibliographiques

- AYDALOT Philippe, *Économie régionale et urbaine*, Paris, Economica, 1985.

- BONNET Jacques, BROGGIO Céline, *Entreprises et territoires*, Paris, Ellipses, 2010.

- COURLET Claude, PECQUEUR Bernard, *L'Économie territoriale*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2013.

- DAVEZIES Laurent, *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil, 2008.

- POLÈSE Mario, SHEARMUR Richard, TERRAL Laurent, *Économie urbaine et régionale*, Paris, Economica, 2009.

- TALANDIER Magali, PECQUEUR Bernard (dir.), *Renouveler la géographie économique*, Paris, Economica, 2018.

- TORRE André, « Les Moteurs du développement territorial », dans *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2018/4, p. 711-736.

Savoirs disciplinaires de l'urbain**Intitulé du cours : MONDIALISATION ET DYNAMIQUES URBAINES****Nom de l'UE : Savoirs disciplinaires de l'urbain 4****Nombre d'ECTS : 3****Enseignante responsable du cours****Anne CLERVAL****Objectifs pédagogiques**

- Acquérir le vocabulaire de description et d'analyse des contextes urbains et de leurs dynamiques.
- Analyser des dynamiques différenciées entre centres, banlieues, et espaces périurbains.
- Analyser les liens entre processus sociaux, économiques, culturels et politiques et transformations des espaces urbains.
- Acquérir des éléments d'analyse critique des politiques urbaines.
- Situer les grands débats des études urbaines contemporaines.

Contenu et déroulement du cours

Après une introduction sur les concepts de mondialisation et de métropolisation, cet EC se décompose en deux parties :

1. Les conséquences de la métropolisation sur la production urbaine (financiarisation, ville entrepreneuriale, etc.).
2. Les effets socio-spatiaux de la métropolisation (politiques de peuplement, gentrification, périurbanisation, décroissance, etc.).

Ce cours est principalement centré sur les villes des pays dits du Nord.

Modalités de contrôle

Dossier à réaliser en groupe sur des études de cas.

Références bibliographiques

- CLERVAL Anne, *Paris sans le peuple, La gentrification de la capitale*, Paris, La Découverte, 2013.

- Collectif Rosa Bonheur, *La Ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, Paris, Éditions Amsterdam, 2019.

- FOL Sylvie, MIOT Yoan, VIGNAL Cécile, *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, Lille, Presses du Septentrion, 2014, 258 pages.

- GINTRAC Cécile, GIROUD Matthieu (dir.), *Villes contestée: pour une géographie critique de l'urbain*, Paris, Les prairies ordinaires, 2014.

- HALBERT Ludovic, GUIRONNET Antoine, « Produire la ville pour les marchés financiers », dans *Espaces & sociétés*, 2018/3, n° 174, p. 17-34.

Savoirs disciplinaires de l'urbain**Intitulé du cours : ESPACE SENSIBLE ET MATIÈRE ARCHITECTURALE****Nom de l'UE : Savoirs disciplinaires de l'urbain 4****Nombre d'ECTS : 3****Enseignant responsable du cours****Marcus ZEPF****Objectifs pédagogiques**

La conception architecturale des projets « phare » influence aujourd'hui de manière fondamentale les processus de métropolisation. L'innovation technique inédite, la redéfinition des valeurs esthétiques ainsi qu'une articulation renouvelée entre patrimoine et renouvellement urbain constituent, parmi d'autres, des éléments du projet métropolitain. L'objet architectural peut ainsi influencer plusieurs facteurs de la dynamique métropolitaine :

1. Le degré d'attractivité urbaine dans un contexte de compétition inter-métropolitaine.
2. La performance de l'économie locale par le biais d'une forte visibilité aux niveaux national et international.
3. La spécificité culturelle et politique au travers d'une gouvernance urbaine locale inscrite dans l'espace.

L'objectif du cours est d'établir une grille d'analyse ; grille permettant d'analyser l'impact de grands projets architecturaux sur les phénomènes de métropolisation.

Contenu et déroulement du cours

Le cours poursuit trois enjeux principaux :

1. Comprendre les dynamiques de métropolisation et définir les enjeux de la conception architecturale à différentes échelles territoriales.
2. Définir les indicateurs de l'impact architectural sur les phénomènes de métropolisation.
- 3 Analyser différentes études de cas, à l'aide d'une grille, dans des métropoles européennes.

Modalités de contrôle

À préciser (en fonction de l'évolution des conditions sanitaires).

Références bibliographiques

- ALEXANDER Christopher, *A Pattern Language*, New York, Oxford University Press, 1977.
- CASTELLS Manuel, *The Power of Identity*, Cornwall, Blackwell Publishers, 1997.
- GIEDION Sigfried, *Espace, temps, architecture*, Paris, Denoël, 1990.
- GRÜTTER Jörg Kurt, *Ästhetik der Architektur*, Stuttgart - Berlin - Cologne - Mayence, Kohlhammer Verlag, 1987.
- KOOLHAAS Rem, BOERI Stefano, KWINTER Sanford, Tazi Nadia, OBRIST Hans Ulrich, *Mutations*, New York, Actar, 2000.
- KRIKEN John Lund, *City Building*, New York, Princeton Architectural Press, 2010.
- LYNCH Kevin, *The Image of the City*, Cambridge (Mass.), The MIT Press & The Harvard University Press Cambridge, 1960.
- ZEPF Marcus, *Concevoir l'espace public. Les paradoxes de l'urbanité : analyse socio-spatiale de quatre places lausannoises*, Thèse de doctorat, Lausanne, IREC (Département d'Architecture de l'École polytechnique fédérale de Lausanne), 1990.
- ZEPF Marcus, ANDRES Lauren (dir.), *Les Enjeux de la planification territoriale en Europe, Lausanne*, Presses Polytechniques Universitaires Romandes, 2011.

Agir sur l'urbain**Intitulé du cours : FINANCEMENT DE PROJET****Nom de l'UE :** Agir sur l'urbain 4 - Droit et finances**Nombre d'ECTS :** 3**Enseignant-es responsables du cours****Sonia GUELTON, Marie LLORENTE, Philippe POINSOT****Objectifs pédagogiques**

Comprendre la rencontre des logiques économiques et financières des acteurs publics et privés qui prévalent à l'occasion de la réalisation d'un projet urbain ou d'une opération d'aménagement dans un contexte territorial. Et ce, à travers une réflexion sur les enjeux et résultats de différents montages opérationnels dans différentes ou diverses situations.

Contenu et déroulement du cours

Le cours est assuré par trois équipes pédagogiques qui proposent leurs enseignements en parallèle sur le même thème. Les cours sont mutualisés avec le master 1 Génie Urbain. Chaque groupe est plafonné à 40 étudiant-es.

• Groupe 2 - Sonia Guelton et Marie Llorente :

La thématique « financement de l'aménagement » est abordée par les stratégies d'acteurs publics ou privés et déclinée selon les filières de l'aménagement en s'appuyant sur des études de cas. L'enseignement vise à poser les référentiels d'analyse et de compréhension des montages et des outils de financement mobilisés lors d'une opération d'aménagement. Il croisera ces référentiels avec les applications pratiques auxquelles les étudiant-es devront contribuer de façon interactive.

• Groupe 3 - Philippe Poinso :

La thématique « financement de l'aménagement » est abordée de manière pratique avec une simulation pédagogique de l'aménagement urbain via l'utilisation du logiciel URBAX et de mises en situation sous forme d'ateliers et d'analyse critiques de cas. Les étudiant-es seront invité-es à comprendre les logiques et les stratégies des acteurs publics et privés, au regard des enjeux financiers de l'aménagement, à travers différentes thématiques (enjeux financiers et conception de projet, valorisation foncière et programme de construction, financement des équipements publics, financement d'un service public, etc.). Les étudiant-es ayant déjà suivi le jeu de rôle Urbax ne seront pas admis dans ce groupe.

Modalités de contrôle

Étude de cas et travaux de groupe.

Références bibliographiques

- CEREMA, Fiches techniques « Fiscalité et financement ».

[URL :

<http://outil2amenagement.cerema.fr/fiscalite-et-financement-r111.html>

- Dernière consultation : 2021.07.02.]

- GUELTON Sonia, *Gérer l'aménagement urbain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

- GUELTON Sonia, NAVARRE Françoise, ROUSSEAU Marie-Paule, *L'Économie de l'aménagement*, Paris, SOTECA/ Belin, 2011.

- LLORENTE Marie, VILMIN Thiery, « Nouveau regard sur l'aménagement », dans *Études foncières*, n° 153, 2011, p. 23-30.

- VILMIN Thiery, *L'Aménagement urbain en France : Acteurs et système*, Marseille, Parenthèses, 2015.

Agir sur l'urbain**Intitulé du cours : DROIT DE L'URBANISME****Nom de l'UE : Agir sur l'urbain 4 - Droit & Finances****Nombre d'ECTS : 3****Enseignante responsable du cours****Marie CLEMENDOT****Objectifs pédagogiques**

Acquérir une connaissance théorique et pratique de l'application du droit des sols en France afin de permettre aux élèves à l'issue du cours de :

- Déterminer les règles d'urbanisme applicables à un terrain et les rapports de compatibilité et/ou de conformité entre les différents documents d'urbanisme applicables.
- Connaître les principales règles du régime contentieux applicables aux autorisations d'urbanisme.
- Appréhender les principaux outils permettant aux collectivités de maîtriser en amont l'aménagement de leurs territoires.

Modalités de contrôle

Étude de cas.

Références bibliographiques

- DROBENKO Bernard, *Droit de l'urbanisme*, Paris, Gualino.
- JEGOUZO Yves, FOULQUIER Norbert, *Dictionnaire du droit de l'urbanisme*, Paris, Le Moniteur, 2019.
- SOLER-COUTEAUX Pierre, CARPENTIER Élise, *Droit de l'urbanisme*, Paris, Dalloz, coll. « HyperCours », 2019 (7e éd.).

Contenu et déroulement du cours

Introduction : définition du droit de l'urbanisme et articulation avec les autres législations dans l'acte de construire ; rappel historique de la construction du droit de l'urbanisme ; présentation des principaux acteurs et de l'évolution du cadre législatif (loi Grenelle, ALUR MAPAM, ELAN) ; introduction aux grandes notions du droit de l'urbanisme.

1. L'encadrement de l'occupation des sols et la hiérarchie des normes.
 - 1.1 Documents de planification supra-locale : RNU, DTA, lois sectorielles.
 - 1.2 Documents de planification locale : schémas régionaux, SCOT, PLU.
 - 1.3 Zoom sur le PLU.
2. Le contrôle de l'occupation des sols par le régime des autorisations d'urbanisme.
 - 2.1 Champ d'application des différentes autorisations d'urbanisme.
 - 2.2 Procédure d'instruction et de délivrance.
 - 2.3 Contentieux des autorisations d'urbanisme.
3. Les outils de l'urbanisme « opérationnel »
 - 3.1 Procédures d'aménagement : OIN, PIG, PPA, GOU, ZAC, Lotissement.
 - 3.2 Maîtrise foncière : présentation de procédure de préemption urbaine et d'expropriation.
 - 3.3 Articulation avec les autres législations : droit de l'environnement, droit du patrimoine, droit de la commande publique, urbanisme commercial.

Agir sur l'urbain**Intitulé du cours : ACTIONS ET SYSTÈMES D'ACTEURS DE L'URBANISME****Nom de l'UE :** Agir sur l'urbain 5 - Acteurs et systèmes d'action urbaine**Nombre d'ECTS :** 3

Enseignant-es responsables du cours

Guillaume **LACROIX** & autre enseignant-e à préciser**Objectifs pédagogiques**

Le cours a pour objectif d'acquérir la connaissance du système d'acteurs de la production urbaine et l'action publique urbaine et territoriale, ainsi que l'acquisition de grilles de lecture de leurs logiques d'action et inter-relations.

Attention : les étudiant-es ayant déjà suivi le cours 'Systèmes politiques et politiques publiques' au premier semestre ne peuvent pas suivre ce cours.

Contenu et déroulement du cours

Le cours se déroule sur 12 séances.

L'enseignement est organisé en trois séquences complémentaires.

- La première s'intéresse au système politico-administratif territorial français. Après avoir introduit quelques notions clés de la sociologie de l'action collective urbaine, nous présenterons l'organisation territoriale française (décentralisation, sectorialisation et territorialisation de la gestion publique). Ces grilles de lecture de l'organisation du système d'acteurs s'appuieront également sur les instruments, outils et dynamiques à l'œuvre (différenciation/standardisation de l'action publique locale, etc.).

- La deuxième séquence s'intéressera au système d'acteurs de l'urbanisme opérationnel et de l'aménagement urbain, en dressant un panorama de ces acteurs (aménageur, promoteur, investisseur, gestionnaire ou exploitant, entreprise de construction, bureau d'études et de conseil, collectivité locale...). Qui sont-ils, quelle est leur position dans le système de production de la ville, comment agissent-ils ? On s'attardera en particulier sur deux évolutions actuelles centrales, celle de la coproduction publique et privée de la ville, et celle de la transformation concomitante des opérateurs privés et des opérateurs parapublics locaux. Cet enseignement conduira également à passer en revue quelques notions clés du système de production de la ville : maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, ensemblier urbain, etc.

- Enfin, la dernière séquence abordera les tensions entre conflit et participation dans les politiques urbaines, à travers l'étude des conflits d'aménagement, de nouveaux outils de la démocratie participative locale et de leurs imbrication et effets sur l'action publique.

Modalités de contrôle

- Réalisation d'un dossier analytique personnel à rendre.
- Lectures obligatoires et participation pendant le cours.

Références bibliographiques

Chaque séance s'accompagne d'un texte à lire, portant sur une étude de cas et permettant d'approfondir les éléments vus en cours. Ces textes sont fournis par les enseignant-es au début du semestre.

En complément de ces lectures hebdomadaires, les ouvrages suivants peuvent être utiles :

- BIAU Véronique, TAPIE Guy, *La Fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, 2009.

- BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline (dir.), *Le Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010 (3e éd.).

- DORMOIS Rémi, *Les Politiques urbaines : Histoire et enjeux contemporains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

- KÜBLER Daniel, DE MAILLARD Jacques, *Analyser les politiques publiques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009.

- LORRAIN Dominique, *L'Urbanisme 1.0. Enquête sur une commune du Grand Paris*, Paris, Raisons d'agir, 2018, 223 pages.

- PASQUIER Romain (dir.), *Dictionnaire des politiques territoriales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011.

- VILMIN Thierry, *L'Aménagement urbain en France : Acteurs et système*, Marseille, Parenthèses, 2015.

Agir sur l'urbain**Intitulé du cours : STRATÉGIES FONCIÈRES****Nom de l'UE :** Agir sur l'urbain 5 - Acteurs et système d'action urbaine**Nombre d'ECTS :** 3**Enseignante responsable du cours****Sonia GUELTON****Objectifs pédagogiques**

L'objet du cours est d'étudier l'interaction des facteurs économiques, juridiques, sociologiques et environnementaux qui modifient l'appropriation ou l'usage des terrains et justifient les orientations des politiques publiques foncières. L'approche théorique et pratique permet de sensibiliser les étudiant-es à la prise en compte des problématiques foncières dans les pratiques de l'urbanisme aux différents stades de l'évolution des projets.

Contenu et déroulement du cours

Les séances aborderont les aspects suivants :

- Introduction : sensibilisation aux problématiques foncières dans l'aménagement.
- Les acteurs et filières du foncier.
- Les régimes juridiques de la propriété.
- Le foncier comme outil de connaissance du territoire : l'observation foncière.
- Le foncier comme bien économique intermédiaire : les marchés fonciers, valeur foncière, l'articulation entre le foncier et l'immobilier.
- Le foncier et l'action publique : politiques, procédures et outils en matière juridique, financière, fiscale et autres interventions.
- Le foncier en pratique : construire une stratégie foncière ; la négociation foncière... à travers des exemples.

Modalités de contrôle

Exercices appliqués à rendre.

Références bibliographiques

- CEREMA, Stratégie et politiques foncières (publications sur le sujet).

[URL :

<https://www.cerema.fr/fr/activites/expertise-ingenierie-territoriale/connaissance-mobilisation-du-foncier/politique-strategie-fonciere> - Dernière consultation : 2021.07.02.]

- COMBY Joseph, RENARD Vincent, *Les Politiques foncières*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 1996.

- GRANELLE Jean-Jacques, *Économie immobilière*, Paris, Economica, 1998.

- GUELTON Sonia et al., *Le Foncier en Île-de-France : retour sur dix idées reçues*, Paris, ADEF/Lab'Urba, 2013.

[URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01541232> - Dernière consultation : 2021.07.02.]

- ORF, Rapports : <http://www.orf.asso.fr/>

Revue :

- *Études foncières*.

- *La Revue foncière* : <http://www.revue-fonciere.com/>

Les enjeux de l'action urbaine**Intitulé du cours : PRISE EN COMPTE DES USAGES ET PARTICIPATION
DES USAGER·ES EN URBANISME****Nom de l'UE :** Les enjeux de l'action urbaine 3**Nombre d'ECTS :** 3**Enseignante responsable du cours****Cécile CUNY****Objectifs pédagogiques**

- Analyser et comparer les contextes socio-historiques dans lesquels la question des usages et de leur prise en compte a été formulée dans les champs de l'aménagement et de l'urbanisme.
- Analyser les conditions d'implication des usager·es et leurs limites dans une démarche d'aménagement ou un processus de projet en urbanisme.

Contenu et déroulement du cours

Cet enseignement présente les définitions, le cadre législatif, historique et conceptuel de l'émergence de la participation en urbanisme en France. À partir d'interventions de professionnel·les ou d'études de cas, il propose des outils d'analyse et un panorama des différents types de méthodes permettant d'impliquer les citoyen·nes dans une démarche de projet ou dans les politiques urbaines en France et à l'étranger.

Seront abordés :

- La participation des citoyen·nes dans le champ de l'urbanisme, depuis les luttes urbaines des années 1960-70.
- Le contexte réglementaire de la participation en urbanisme depuis les années 1980 en France.
- Les théories de la délibération et leurs critiques.
- La circulation internationale des pratiques, des références et des praticien·nes.
- L'histoire du débat public en France.
- L'histoire de l'habitat participatif en France.
- Les expériences visant à prendre en compte l'expérience de publics marginalisés dans les politiques urbaines et l'aménagement des espaces publics urbains.

Modalités de contrôle

Analyse de document ou étude de cas.

Références bibliographiques

- ARNSTEIN Sherry R., « A Ladder of Citizen Participation », dans *Journal of the American Institute of Planners*, 35 (4), 1969, p. 216-224.
- ANSELME Michel, *Du bruit à la parole, la scène politique des cités*, La Tour-d'Aigues, L'Aube, 2000.
- HABERMAS Jürgen, *Droit et démocratie : entre faits et norme*, Paris, Gallimard, 1997.
- BACQUÉ Marie-Hélène, SINTOMER Yves (dir.), *La Démocratie participative : histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011.
- COSSART Paula, TALPIN Julien, *Lutte urbaine : participation et démocratie d'interpellation à l'Alma-Gare*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2015.

Les enjeux de l'action urbaine**Intitulé du cours : ART, CULTURE ET PRODUCTION URBAINE****Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 3****Nombre d'ECTS : 3****Enseignantes responsables du cours****Florine BALLIF & Elsa VIVANT****Objectifs pédagogiques**

En s'intéressant à la mobilisation de l'art, de la culture et de la créativité dans la production urbaine, cet enseignement vise d'abord à transmettre aux étudiant-es un état des savoirs sur les pratiques contemporaines de l'urbanisme. Un des principaux objectifs de cet enseignement est de faire comprendre aux étudiant-es qu'une activité de planification ou de programmation urbaine doit intégrer en amont les besoins et spécificités des usager-es concerné-es (ici, par exemple, les entrepreneurs culturels individuels et leurs besoins en locaux ou les contraintes économiques des opérateurs muséaux) pour comprendre leurs logiques de fonctionnement et d'implantation. Une pratique de l'urbanisme où deux mondes (mondes de l'art et de l'urbanisme) sont imbriqués n'est possible que par la compréhension des logiques propres à ces mondes. Il s'agit également de développer la réflexivité des étudiant-es à propos des logiques des acteurs et des effets des politiques. En initiant les étudiant-es à de nouvelles pratiques émergentes en urbanisme, comme la mobilisation de la créativité artistique dans les dispositifs de projets urbains.

Modalités de contrôle

Réalisation de notes de lecture.

Références bibliographiques

- GRAVARI-BARBAS Maria, *Aménager la ville par la culture et le tourisme*, Paris, Le Moniteur, 2013.
- GRÉSILLON Boris, *Berlin, métropole culturelle*, Paris, Belin, 2002.
- TONNELAT Stéphane, SHANKLAND Stefan, *L'Art en chantier*, Paris, Archibooks, 2016.
- SAEZ Guy, SAEZ Jean-Pierre (dir.), *Les Nouveaux enjeux des politiques culturelles. Dynamiques européennes*, Paris, La Découverte, 2012.
- ZUKIN Sharon, *The Cultures of Cities*, Cambridge, Blackwell Publisher, 1995.

Contenu et déroulement du cours

La culture est devenue une composante des stratégies de développement des villes, dans les projets d'espaces publics, de territoire et dans les documents de planification. À partir d'études de cas variées, ce cours mettra en évidence comment les acteurs d'un territoire (en particulier ceux en charge de son développement) se saisissent de la culture dans leur projet. En quoi la culture est-elle un instrument d'une stratégie urbaine ? Comment les évolutions en cours dans les mondes de la culture permettent-elles une telle instrumentalisation ? Cette vision utilitariste de la culture est-elle compatible ou en contradiction avec l'action culturelle ? Le cours porte un regard critique sur les politiques culturelles et l'art urbain, en s'interrogeant sur les processus qui mobilisent l'art et la culture dans les projets d'urbanisme. Cet enseignement contribue à la formation d'urbaniste en :

- Familiarisant à la diversité des pratiques à l'œuvre en matière de mobilisation ou instrumentalisation de l'art et de la culture dans la production urbaine. En cela, cet enseignement contribue à la construction d'une culture commune d'aménageur-euse et d'urbaniste.
- Discutant la pertinence des modèles d'action urbaine et en développant un esprit critique et distancié sur ces pratiques.
- Développant une approche multisectorielle et ouverte de l'urbanisme en mettant en perspective les pratiques des aménageur-euses et urbanistes avec les réalités organisationnelles, économiques et sociales des secteurs d'activités concernés et les besoins, les usages, les contradictions de certains usager-es de la ville

Les enjeux de l'action urbaine**Intitulé du cours : PATRIMOINE(S) URBAIN(S)****Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 3****Nombre d'ECTS : 3****Enseignants responsables du cours****Laurent COUDROY DE LILLE & Gwendal SIMON****Objectifs pédagogiques**

Le cours propose des clés de lecture sur la notion de patrimoine et ses enjeux urbains, en insistant sur un ensemble d'évolutions : la plasticité et l'extension de la notion qui accélère la dynamique de patrimonialisation ; les tensions entre conservation patrimoniale et développement urbain ; les débats et les enjeux sur les objets patrimonialisés supposés représentatifs d'une histoire légitime des sociétés (souvent occidentales).

Modalités de contrôle

Devoir sur table en fin de semestre et préparation d'une visite urbaine par groupes d'étudiant-es durant le semestre.

Contenu et déroulement du cours

Dans ses premières séances, on traite la notion de patrimoine urbain. Quelles sont les grandes procédures en France, quels débats et quelles évolutions en cours, les tensions sur les objets à protéger et les dynamiques de développement impliquées dans les espaces urbains. Quels enjeux également du processus de « patrimonialisation » dans d'autres contextes culturels et pays d'une notion d'origine occidentale.

Le cours aborde les enjeux de la question patrimoniale en plusieurs points :

- D'abord la dimension socialement construite et « occidentalisée » du patrimoine (esthétique, monumental).

- Ensuite, l'évolution du cadre réglementaire par le passage du monument à l'échelle urbaine et les différents outils et procédure de sauvegarde et de développements dans les centres anciens.

- Puis, le cours présente l'extension de la patrimonialisation qui ouvre à de nouveaux objets urbains, plus récents, et aussi à une dimension immatérielle (aux paysages, aux ambiances). Ces nouveaux regards sur le patrimoine, issus des années 1970-80, bénéficient maintenant d'une reconnaissance institutionnelle et interagissent de plus en plus avec les objets spatiaux et les circuits de décision.

- Enfin, le cours analyse la manière dont le patrimoine est mis au service des projets urbains comme référentiel fourni aux (grands) aménagements métropolitains.

Les six séances suivantes sont consacrées à des visites en région parisienne guidées chacune par un petit groupe d'étudiant-es. Préparées par un « carnet de visite », elles illustrent les apprentissages du cours tout en constituant un apprentissage de la visite urbaine.

Intervenant-es : Loïc Vadelorge et Mayalène Guelton.

Références bibliographiques

- CHOAY Françoise, *L'Allégorie du patrimoine*, Paris, Le Seuil, 1992.

- BABELON Jean-Pierre, CHASTEL André, *La Notion de patrimoine*, Paris, Liana Levi, 2008.

- DRIS Nassima (dir.), *Patrimoine et développement durable. Ressources, enjeux, lien social*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

- HEINICH Nathalie, *La Fabrique du patrimoine*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2016.

- GRAVARI-BARBAS Maria, GUICHARD-ANGUIS Sylvie (dir.), *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2003.

Les enjeux de l'action urbaine**Intitulé du cours : VILLES ET MUTATIONS ÉCONOMIQUES****Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 4****Nombre d'ECTS : 3****Enseignant responsable du cours****Julien ALDHUY****Objectifs pédagogiques**

Proposer aux étudiant-es des éléments d'analyse précis qui leur permettent, d'une part, d'appréhender la dimension économique de la vie urbaine et, d'autre part, d'identifier l'expression urbaine des mutations économiques contemporaines.

Contenu et déroulement du cours

Le cours, réalisé par plusieurs intervenant-es coordonné-es, abordera :

- Les liens entre dynamiques urbaines et mutations économiques sur le temps long.
- Les conséquences de la financiarisation de l'économie sur la production de la ville.
- L'obsolescence, le délaissement et la reconversion des sites de l'immobilier ancien.
- Les villes ou les régions de l'après-crise (ou en décroissance).
- Les villes petites et moyennes et leur capacité à faire face aux mutations actuelles.
- La ville créative.
- La ville « entrepreneuriale » et ses critiques.
- L'émergence des maires entrepreneurs.

Modalités de contrôle

Dissertation en temps limité sur un sujet au choix.

Références bibliographiques

- BARBER Benjamin R., *If Mayors Ruled The World. Dysfunctional Nations, Rising Cities*, New Haven, Yale University Press, 2014, 472 pages.
- BARON Myriam, CUNNINGHAM-SABOT Emmanuèle, GRASLAND Claude, RIVIÈRE Dominique, VAN HAMME Gilles (dir.), *Villes et régions européennes en décroissance : maintenir la cohésion territoriale*, Paris, Hermès-Sciences, 2010, 346 pages.
- DELPIROU Aurélien (coord.), « Villes moyennes », dans *Metropolitiques.eu*, 2013.
[URL : <https://www.metropolitiques.eu/Villes-moyennes-595.html>] - Dernière consultation : 2021.07.02.]
- HALBERT Ludovic, LE GOIX Renaud (coord.), « La ville financiarisée », dans *Urbanisme*, no384, 2012, p. 40-72.
- HARVEY David, « From Managerialism to Entrepreneurialism: the Transformation in Urban Governance in Late Capitalism », dans *Geographiska Annaler*, 71B, 1, 1989, p. 3-17.
- VIVANT Elsa, *Qu'est-ce que la ville créative ?*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, 89 pages.

Les enjeux de l'action urbaine**Intitulé du cours : TOURISME, AMÉNAGEMENT ET TERRITOIRE****Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 4****Nombre d'ECTS : 3****Enseignant responsable du cours****Gwendal SIMON****Objectifs pédagogiques**

Donner des clefs de lecture sur la façon dont le tourisme sous toutes ces formes, et les pratiques notamment en termes de mobilités qu'il recouvre, façonnent les territoires et leurs évolutions.

Contenu et déroulement du cours

Ce cours vise à introduire la question du tourisme, des infrastructures et ressources sur lesquels il repose (transport, mobilité, hébergements, équipements, évènementiel et méga-événements, etc.) et les évolutions qui le caractérisent. Il présente son importance dans certains territoires/villes et les difficultés actuelles qui lui sont associées.

Ce cours développe la diversité des formes de tourisme — notamment les formes émergentes — et les acteurs qui en ont la charge, et questionne leur inscription spatiale. Il met également en évidence que la rencontre entre résident-es et touristes (habitant-es temporaires) dans les lieux touristiques ainsi que dans tous les espaces de coprésence est susceptible de générer des conflits (concernant l'usage de l'espace public, des transports, de l'activité commerciale, ou encore des formes d'habitat).

Il présente aussi la question des modes de gouvernance au sein des destinations qui permettent de gérer ces conflits. Enfin, le cours questionne le futur du tourisme et des espaces touristiques (ville et territoire) dans lesquels il s'inscrit en raison des préoccupations environnementales, sanitaires et de la remise en question du développement des transports notamment routier et aérien. Il interroge alors la thématique du tourisme durable et les formes de mobilités douces à destination des touristes qui se développent au sein des villes.

Modalités de contrôle

- Dossier thématique collectif autour d'un cas concret de lieu/projet touristique.
- Présentation devant les autres étudiant-es.

Références bibliographiques

- Memento du tourisme.
[URL : <https://www.entreprises.gouv.fr/etudes-et-statistiques/statistiques-du-tourisme/donnees-cles/memento-du-tourisme>
- Dernière consultation : 2021.07.02.]
- DAVEZIES Laurent, « L'Économie locale "résidentielle" », dans *Géographie, économie, société*, n° 1, 2009, p. 47-53.
- DUHAMEL Philippe, KNAFOU Rémy, *Les Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, 2007, 360 pages.
- GRAVARI-BARBAS Maria, DELAPLACE Marie, « Introduction - Le tourisme urbain "hors des sentiers battus". Coulisses, interstices et nouveaux territoires touristiques urbains », dans *Teoros*, 34, 1-2, 2015.
- HANNAM Kevin, « The End of Tourism? Nomadology and the Mobilities Paradigm », dans TRIBE John (éd.), *Philosophical Issues in Tourism*, Bristol, Channel View, 2009, p. 101-113.
- PAGE Stephen J., *Transport and Tourism, Global perspectives*, Londres, Pearson, 2005.
- SELLER Mimi, URRY John, *Tourism Mobilities: Places to Play, Places in Play*, Londres, Routledge, 2004.
- VIOLIER Philippe, *Tourisme et développement local*, Paris, Belin Sup, 2008.

Les enjeux de l'action urbaine**Intitulé du cours : CONFLITS ET LUTTES URBAINES****Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 4****Nombre d'ECTS : 3****Enseignante responsable du cours****Florine BALLIF****Objectifs pédagogiques**

- Donner une grille de lecture de l'espace urbain en fonction de contradictions et tensions sociales.
- Familiariser les étudiant-es avec différentes formes de conflits et luttes urbaines (mobilisation et contestation classiques jusqu'aux mouvements « Occupy », émeutes, controverses d'aménagement...).
- Exposer les notions et concepts de la littérature scientifique associés à des études de cas
- Étudier en détail des cas se référant à l'histoire et à l'actualité. Ces études de cas seront issues de différents contextes nationaux, en examinant aussi leur dimension internationale car les modèles et les acteurs circulent, les expériences des un-es devenant souvent des références pour les mobilisations collectives.

Contenu et déroulement du cours

Ce cours se déroule en trois temps, qui correspondent aussi à ses objectifs pédagogiques.

- Dans un premier temps, on consacre deux séances à l'approche théorique sur l'espace urbain et les processus sociaux.
- Puis, on fait un état de l'art sur les conflits et luttes urbaines.
- La troisième partie du cours traite des cas spécifiques.

Modalités de contrôle

Étude de cas (dossier et présentation collective) et participation active au cours.

Références bibliographiques

- CALLON Michel, LASCOULES Pierre, BARTHE Yannick, *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.
- CASTELLS Manuel, *Luttes urbaines et pouvoir politique*, Paris, Maspero, 1975.
- CEFAÏ Daniel, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, 2007, 727 pages.
- GINTRAC Cécile, GIROUD Matthieu (dir.), *Villes contestées : pour une géographie critique de l'urbain*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2014.
- MELÉ Patrice (dir.), *Conflits de proximité et dynamiques urbaines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Géographie sociale », 2013, 436 pages.

Les enjeux de l'action urbaine**Intitulé du cours : ENJEUX URBAINS DANS LES PAYS ÉMERGENTS****Nom de l'UE : Les enjeux de l'action urbaine 4****Nombre d'ECTS : 3****Enseignante responsable du cours****Sylvy JAGLIN****Objectifs pédagogiques**

- Se familiariser avec les cadres d'analyse de l'environnement urbain international : diversité des contextes et processus d'urbanisation ; spécificités des modalités de la production urbaine dans les pays émergents et en développement.
- Comprendre les acteurs et processus de la circulation des modèles ainsi que les modalités de leur appropriation locale.
- S'exercer à une approche critique des politiques urbaines postcoloniales.

Contenu et déroulement du cours

- Dans une première partie, le cours présente une histoire de la pensée des relations entre urbanisation et développement, discute le rôle des organisations internationales dans la production d'un agenda urbain partagé et définit les catégories de « pays émergents » et, plus largement, de « Suds ».
 - Dans une deuxième partie, il revient sur les enjeux d'une urbanisation rapide et massive des sociétés des Suds et les défis posés à l'analyse.
 - Dans une troisième partie, il analyse les politiques urbaines conduites dans ces contextes, en rappelant le poids des héritages coloniaux et en discutant les modalités et résultantes de la circulation internationale actuelle des modèles.
- Confrontant discours, documents et pratiques, la réflexion se fonde sur une approche comparée de politiques et projets mettant en évidence la diversité des capacités et orientations de l'aménagement urbain dans les Suds.
- Le cours alterne séances de cours magistral, conférences et contributions étudiantes.

Modalités de contrôle

- Participation orale (exercice défini en début de semestre).
- Note de synthèse écrite.

Références bibliographiques

- BRENNER Neil (éd.), *Implosions/explosions: Towards a Study of Planetary Urbanization*, Berlin, Jovis Verlag GmbH, 2014.
- McCANN Eugene, WARD Kevin (éd.), *Mobile Urbanism: Cities and Policy-Making in the Global Age*, Minnesota, University of Minnesota Press, 2011.
- LORRAIN Dominique (dir.), *Métropoles XXL en pays émergents*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011.
- PARNELL Susan, OLDFIELD Sophie (éd.), *The Routledge Handbook on Cities of the Global South*, New York, Routledge, 2014.
- ROBINSON Jennifer, *Ordinary Cities: Between Modernity and Development*, Londres, Routledge, 2006.
- UN-Habitat [Programme des Nations unies pour les établissements humains], *World Cities Report 2016. Urbanization and Development: Emerging Futures*, Nairobi, United Nations Human Settlements Programme, 2016.

Cycle de conférences**Intitulé du cours : CYCLE DE CONFÉRENCES****Nom de l'UE :** Cycle de conférences**Nombre d'ECTS :** 2**Enseignant responsable du cours****Lucinda GROUEFF & Jérôme MONNET****Objectifs pédagogiques**

Ces conférences ouvertes aux étudiant·es et au public permettent de comprendre les enjeux d'actualité de la ville contemporaine.

Contenu et déroulement

Ce séminaire vise à ouvrir le débat avec des chercheur·es, des professionnel·les, des représentant·es d'associations, etc., sur des questions d'actualité sur la ville et l'aménagement.

Chercheur·es de l'École et extérieures, professeur·es invité·es, urbanistes (en bureau d'études, collectivités, établissements publics, associations, bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers, sociétés d'aménagement), associatifs, acteurs économiques, etc., viendront dialoguer avec les étudiant·es sur les enjeux sociaux, politiques, économiques, environnementaux, etc., de la fabrique contemporaine de la ville : par exemple le genre, les mobilités partagées, le numérique, les pandémies, la place de l'industrie, le logement pour tous, la mixité urbaine et sociale, la participation, etc.

Modalités de contrôle

Les étudiant·es seront impliqués dans la préparation et l'animation des conférences. Des débriefings des conférences seront organisés en alternance avec les conférences. Validation sans notation.

Enseignements en langues étrangères**Intitulé du cours : LA VILLE, AILLEURS****Nom de l'UE** : Enseignements en langues étrangères**Nombre d'ECTS** : 2**Enseignante responsable du cours****Cécile CUNY****Objectifs pédagogiques**

Familiariser les étudiant-es avec des thématiques urbaines et urbanistiques dans d'autres pays ou zones géographiques et le vocabulaire associé. La circulation des modèles en urbanisme rend importante la compréhension des contextes urbains, des pensées sur la ville et des systèmes d'aménagement à l'étranger. D'autre part, si les débouchés en urbanisme sont peu tournés vers des carrières à l'international, l'internationalisation des marchés conduit les urbanistes du secteur public ou privé français à des contacts croissants avec leurs homologues étranger-es.

La maîtrise d'une langue étrangère contribue à ces ouvertures.

Contenu et déroulement du cours

Ce cours favorisera :

- L'immersion dans une langue étrangère et dans les notions afférentes sur la ville et l'urbanisme.
- La compréhension d'un contexte urbanistique étranger, qu'il s'agisse d'un pays ou d'une aire culturelle plus vaste (monde britannique, Amérique du Nord, Amérique Latine...).

Le cours permettra de :

- Appréhender des contextes urbains, des débats intellectuels, des modèles de ville, des principes et approches de planification et d'aménagement provenant de l'étranger.
- Réfléchir de façon comparative à l'urbanisme tel que pratiqué dans les contextes des pays du Nord et des Suds.
- Adopter une attitude réflexive par rapport à la pensée urbaine et à la pratique française de l'urbanisme.

Langue d'enseignement : anglais, espagnol au choix. En fonction des disponibilités des enseignant-es, l'italien, l'allemand, le portugais pourront être proposés.

Modalités de contrôle

Exposés oraux et/ou fiches de lecture, participation orale.

Références bibliographiques

Textes de revues, films et audios anglophones, hispanophones, italoalphones, germanophones, lusophones...en fonction de la langue choisie (sous réserve de disponibilité).

Références distribuées pendant le cours.

Mémoire de recherche

Intitulé du cours : MÉMOIRE DE RECHERCHE

Nom de l'UE : Mémoire de recherche

Nombre d'ECTS : 6

Enseignant responsable du cours

Martin VANIER

Objectifs pédagogiques

Le mémoire est un travail écrit personnel. Il donne lieu à un travail de réflexion à caractère opérationnel ou critique. Le temps d'élaboration du mémoire s'étend principalement sur le second semestre. **Cependant, dès le mois de novembre, chaque étudiant-e entame les réflexions dans cette direction et prend contact avec une directrice ou un directeur. Cette phase de démarrage au premier semestre est un moment important.**

Contenu et déroulement

Le sujet et la problématique du mémoire sont élaborés en liaison avec la directrice ou le directeur, choisis dans l'équipe enseignante de la formation en fonction de son thème de recherche (cf. 4.1, 'Équipe enseignante'). Le mémoire doit expliciter sa problématique, son plan, sa méthodologie, présenter ses éléments d'enquête et ses références bibliographiques. Il comporte quand nécessaire et en général une cartographie et des annexes permettant d'alléger le texte principal. L'apprentissage des modalités d'écriture, d'exposé des connaissances et des résultats, de présentation écrite et graphique (insertion des illustrations, citations, normes bibliographiques...) fait partie de la démarche. Des séances d'aide à l'élaboration du mémoire seront organisées à cet effet, mais d'importants apports viendront également de cours suivis, notamment méthodologiques.

L'étudiant-e doit solliciter sa directrice ou directeur quand il en ressent le besoin, le tenir au courant de ses difficultés et expliciter les choix effectués tout au long de la démarche.

Le mémoire est soutenu en fin d'année devant un jury composé au minimum de deux enseignant-es-chercheur-es (45 mn). La présentation orale qui en est faite (15 mn) n'entre pas dans son détail, son déroulement ni même son contenu, mais explicite les éléments absents d'un texte qu'il présente de façon analytique et distanciée, soulignant éventuellement les difficultés et points critiques de la démarche ou des résultats.

La correction orthographique et formelle, la qualité de présentation graphique tout comme la présentation orale et les réponses apportées font partie des critères d'évaluation.

Le mémoire est un travail personnel. En conséquence, le plagiat, qui est une fraude, est formellement interdit, sanctionné par une exclusion du cycle de formation. Lorsque des citations sont reprises — ce qui est naturel dans un travail universitaire — celles-ci doivent être intégrées au raisonnement personnel développé (parfois pour être critiquées ou relativisées). Mais elles doivent être transparentes dans leur origine et leur étendue.

Les éléments plus précis concernant l'élaboration et la forme des mémoires, le calendrier d'élaboration seront détaillés au cours du premier semestre.

Mémoire de recherche**Intitulé du cours : ATELIERS DE MÉTHODES DE RECHERCHE**

Nom de l'UE : Mémoire de recherche

Nombre d'ECTS : 2

Enseignant responsable du cours

Gwendal SIMON**Objectifs pédagogiques**

L'enseignement initie les étudiant-es à la démarche de recherche en urbanisme, en accompagnement du mémoire réalisé au second semestre. Il vise à l'acquisition d'un ensemble de connaissances fondamentales de l'enquête en sciences sociales (formes de raisonnement, interprétation des données, administration de la preuve) adossées aux principaux attendus du mémoire.

Contenu et déroulement du cours

Ce cours favorisera :

Le cours aborde les principaux points nécessaires à la compréhension de la démarche de recherche et à la réalisation d'une enquête de terrain :

- Formats de la recherche : structure d'un mémoire, d'un article, d'une introduction, d'une conclusion, etc.
- Rédiger : organiser ses idées, choisir les bons termes, utiliser les sources.
- Problématiser : passer d'un objet d'étude à un sujet, d'un sujet à une question de recherche.
- Démarche interprétative : raisonner, interpréter et (re)présenter des résultats.
- Rapport critique aux sources et aux données.
- L'« état de l'art » : construire un corpus théorique.
- Penser par cas : construire un terrain et introduction à la comparaison.
- Éthique de la recherche : plagiat (volontaire et involontaire) et savoirs situés (d'où l'on parle ?).

Le cours alterne la transmission de ces savoirs fondamentaux avec un format séminaire : un temps dédié aux étudiant-es pour expliciter leur projet de mémoire.

Modalités de contrôle

Dossier individuel à réaliser.

Références bibliographiques

- BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Collin, 1949.

- BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2020 (4e éd.).

- BECKER Howard S., *Les ficelles du métier : Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La découverte, 2002.

- BECKER Howard S., *Faire preuve. De la théorie aux faits*, Paris, La Découverte, 2020.

- VAN CAMPENHOUDT Luc, MARQUET Jacques, QIVY Raymond, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2017 (5e éd.).

- LAHIRE Bernard, *L'Esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 2007.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

École d'Urbanisme de Paris

2021-2022

4.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE.....	p. 70
4.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE.....	p. 75
4.3 VIE ÉTUDIANTE /INFORMATIONS PRATIQUES.....	p. 76
4.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES.....	p. 80
4.5 VENIR À L'EUP.....	p. 83



Cité Descartes, Bâtiment Bienvenüe. Architecte Jean-Philippe Pargade. Photo Éric Morency © Epamarne.

4.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Multidisciplinaire, l'équipe enseignante de l'EUP est composée de :

- Professeur-es,
- Maître-sses de conférences,
- Professionnel·les associé·es,
- Attaché·es temporaires d'enseignement et de recherche,
- Intervenant·es (doctorant·es, vacataires, autres statuts).

À la suite, la liste des enseignant·es de l'EUP habilité·es à encadrer les mémoires de Master 1 et Master 2, mentionnant leurs champs thématiques et domaines de recherche respectifs.

ADISSON Félix

felix.adisson@univ-eiffel.fr

Production urbaine - Instruments juridiques et financiers de l'urbanisme et de l'aménagement - Foncier et immobilier publics - Rente foncière - Méthodes comparatives - Aires géographiques : France, Italie, Brésil.

ALDHUY Julien

julien.aldhuy@u-pec.fr

Politiques, discours et pratiques du développement économique (région, territoire, métropoles, grands projets) - Économie dans les projets d'aménagement et d'urbanisme - Stratégies spatiales et projets urbains des firmes dans la ville des flux - Prospective et stratégie territoriale - Mobilités contraintes et trajectoires spatiales / urbaines des entreprises.

ARAB Nadia

nadia.arab@univ-paris-est.fr

Acteurs, pratiques, métiers, modalités de coproduction et de régulation publiques et privées de l'urbanisme - Projets d'urbanisme - Gestion urbaine - Conception collective - Cadre de vie - Friches et vacance immobilière - Innovation et urbanisme - Ville productive.

ARTIOLI Francesca

francesca.artioli@u-pec.fr

Analyse des politiques publiques - Gouvernance urbaine - Régulation politique des villes - Réformes territoriales - Projets d'aménagement - Foncier public - Réseaux et infrastructures d'approvisionnement urbain - Méthode comparative.

BALLIF Florine

florine.ballif@u-pec.fr

Transformations des politiques urbaines et des modes d'action publique - Politiques de sécurité - Violence urbaine - Villes divisées - Fermeture des espaces urbains identités urbaines et ethniques - Aires géographiques : France, Irlande, Brésil.

BARON Nacima

nacima.baron@enpc.fr

Gouvernance multiniveau par les infrastructures et les mobilités - Circulation transnationale des modèles de soutenabilité au prisme des gares et autres lieux urbains du mouvement.

BEHAR Daniel

daniel.behar@u-pec.fr

Développement territorial - Pouvoirs locaux - Métropolisation - Grand Paris - Stratégies territoriales.

BRINIS Selma

selma.brinis@hotmail.com

Histoire du chemin de fer - Histoire urbaine - Patrimoine ferroviaire - Réseaux de transport et urbanisation - Méthodes de cartographie en SIG - Terrain de recherche actuel : la région Île-de-France.

CARRIOU Claire

claire.carriou@u-pec.fr

Politiques de l'habitat - Alternatives habitantes - Expérimentations institutionnelles dans la production et la gestion de l'habitat - Histoire du logement - Participation et mobilisations habitantes - Aires géographiques : France, Europe.

CHEDID Rita

rita.chedid@u-pec.fr

Développement territorial - Mobilité résidentielle - Économie territoriale - Stratégie territoriale - Pratiques de planification spatiale - Observation urbaine - Urbanisme opérationnel : plans locaux d'urbanisme au Liban - Villes post-crise.

CLERVAL Anne	anne.clerval@univ-eiffel.fr
Gentrification - Ségrégation - Dynamiques socio-spatiales - Rapports sociaux de domination.	
COUDROY DE LILLE Laurent	coudroy@u-pec.fr
Histoire urbaine, de l'urbanisme, de l'environnement urbain - Patrimoines - Terminologie et langages - Opérations d'urbanisme - Aires géographiques : Espagne.	
CUNY Cécile	cecile.cuny@u-pem.fr
Sociologie urbaine - Ethnographie - Méthodes visuelles - Espace et travail ouvriers - Territoires logistiques - Urbanisme participatif - Photographie collaborative - Aires géographiques : France, Allemagne (dont ancienne RDA).	
DANG VU Hélène	helene.dang-vu@univ-eiffel.fr
Projets urbains - Acteurs et Professions de l'aménagement - Urbanisme universitaire.	
DAUBAS Charles	charles.daubas@u-pec.fr
Maîtrise d'œuvre urbaine - Conduite opérationnelle du projet urbain - Stratégie urbaine - Outils et techniques de représentation.	
DE TILIÈRE Guillaume	guillaume.de-tiliere@univ-eiffel.fr
Lien entre les transports, la mobilité et l'aménagement - Planification et conception de grands projets de transport - Programmation des gares et pôles d'échanges.	
DELAPLACE Marie	marie.delaplace@univ-eiffel.fr
Outils, acteurs et politiques de développement territorial à différentes échelles concernant les infrastructures et services de transport - Innovations technologiques ou servicielles - Tourisme - Finance collaborative - Économie verte - Économie sociale.	
DIDIER Sophie	sophie.didier@univ-eiffel.fr
Pouvoir - Gouvernance métropolitaine - Temps moyen des dynamiques urbaines et de l'élaboration des politiques publiques - Comparatisme Nord/Sud - Circulation internationale des modèles - Aires géographiques : Afrique émergente, Amérique du Nord.	
DORSO Franck	franck.dorso@u-pec.fr
Sociologie - Anthropologie sociale - Informalités - Processus de patrimonialisation - Normes - Transgressions - Sociologie de la transaction sociale.	
DRIANT Jean-Claude	driant@u-pec.fr
Socio-économie et politiques du logement - Logement des ménages à faibles ressources - Politiques locales de l'habitat et politiques urbaines.	
GARDESSE Camille	camille.gardesse@u-pec.fr
Sociologie urbaine et dynamiques démographiques - Méthodologie des sciences sociales - Participation des habitants dans les projets urbains - Phénomènes socio-démographiques et politiques urbaines : migrations et minorités en ville, pauvreté, discriminations et inégalités - Dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles.	
GROUEFF Lucinda	lucinda.groueff@u-pec.fr
Anthropologie visuelle - Images et récits de ville - Pratiques et représentations de modes d'habiter - Approches sensibles et expérimentales - Art et espace public - Dispositifs participatifs.	
GUELTON Sonia	guelton@u-pec.fr
Développement local et financement de l'urbanisation : économie territoriale et économie de l'aménagement - Économie foncière - Financement et risque dans les projets - Reconversion de terrains publics.	
JAGLIN Sylvie	sylvie.jaglin@univ-eiffel.fr
Politique, gestion et régulation des services en réseaux - Gouvernance urbaine et action publique dans les villes du Sud - Émergence économique, urbanisation et transitions infrastructurelles au Sud - Énergie, eau potable, déchets dans les villes en développement - Politiques néolibérales, pauvreté et accès aux services essentiels.	

JARRIGEON Anneanne.jarrigeon@univ-eiffel.fr

Anthropologie urbaine - Sciences de la communication - Ethnographie visuelle - Approches sensibles - Usages de la ville - Expérience des mobilités - Espaces publics - Minorités - Genre - Images et imaginaires urbains - Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

KHALIL Richartrichard.khalil@u-pec.fr

Droit à la ville - Dynamiques foncières - Diagnostic urbain - Mutation urbaine - Dynamiques immobilières - Méthodes participatives - Espace public - Projet urbain - Ségrégation urbaine - Logement abordable - Urbanisme communautaire - Branding municipal - Petites et moyennes villes - Représentations sociales et spatiales - Exclusion urbaine - Revitalisation - Liban - Urbanisme Arabe - Urbanisme rural - ODD (Objectifs de développement Durable).

KORSU Emreemre.korsu@univ-eiffel.fr

Urbanisme et politiques urbaines - Choix de localisation - Mobilité résidentielle - Pratiques de déplacement - Arbitrages logement - Champs des possibles résidentiels et mobilitaires - Transport - Ségrégation/mixité sociale.

LACROIX Guillaumeguillaume.lacroix@univ-eiffel.fr

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Ingénierie - Management de projet - Professions de l'urbain - Métropolisation - Aménagement dans le Grand Paris.

LAPALUD Pascalepascale.lapalud@univ-eiffel.fr

Urbanisme et genre - Histoire de l'urbanisme - Droit à la ville pour toutes - Approche intersectionnelle - Politique - Genre et espaces - Genre et logement - Méthode et outils du diagnostic genre - Approche sensible - Innovation - Budget genre - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Préfiguration.

LARRUE Corinnecorinne.larrue@u-pec.fr

Analyse des politiques publiques - Politiques environnementales : élaboration, mise en œuvre, évaluation - Gestion des ressources naturelles - Problèmes environnementaux : pollutions, risque inondation, changement climatique.

LE NÉCHET Florentflorent.le-nechet@univ-eiffel.fr

Liens entre forme urbaine et mobilité quotidienne - Dynamiques métropolitaines en Europe - Géomatique appliquée aux interactions transport/aménagement.

LEFÈVRE Christianchristian.lefevre@univ-eiffel.fr

Sciences politiques - Gouvernance urbaine - Stratégies territoriales - Politiques publiques territoriales - Relations internationales des villes.

LELÉVRIER Christinechristine.lelevrier@u-pec.fr

Sociologie de l'habitat : processus de ségrégation, ethnicité, trajectoires et mobilités résidentielles, pratiques de l'espace - Politiques de la ville et du renouvellement urbain en Europe : analyse des catégories, discours et effets sociaux de l'action publique.

MERCIER Stéphanestephane.mercier@u-pem.fr

Paysage et urbanisme - Paysage et agriculture - Maîtrise d'œuvre - Diagnostics territoriaux - Processus de projet - Écologie appliquée - Communication - Participation.

MIOT Yoanyoan.miot@univ-eiffel.fr

Politiques locales de l'habitat - « Politique de la Ville » - Urbanisme opérationnel - Villes décroissantes - Villes petites et moyennes.

MONNET Jérômejerome.monnet@univ-eiffel.fr

Urbanisme et aménagement - Géographie sociale, culturelle et politique des grandes villes - Usages, pratiques et représentations de l'espace - Espace public, centralité, urbanité, territorialité - Mobilité et accessibilité pédestre - Approches systémiques, qualitatives et comparatives - Aires géographiques : Amériques.

NAVARRE Françoisenavarre@u-pec.fr

Finances publiques locales (et intercommunalités) - Économie de l'aménagement - Services publics locaux - SIG - Outil d'aide à la représentation, à l'analyse et à la décision.

ORILLARD Clémentclement.orillard@u-pec.fr

Culture des acteurs institutionnels privés et publics de l'aménagement - Urbanisme commercial et tertiaire - Construction internationale des champs disciplinaires et professionnels de l'urbanisme - Histoire de l'urbanisme.

PASSALACQUA Arnaudarnaud.passalacqua@m4x.org

Histoire des mobilités - Histoire urbaine - Circulations des systèmes de transport - Temps long et enjeux contemporains en aménagement et urbanisme - Enjeux énergétiques - Approches systémiques.

PÉTILLOT Anneanne.petillot@u-pec.fr

Stratégies territoriales, et gouvernances - Montage et modélisation de projets complexes - Urbanisme négocié - Management coopératif de projet - Coproduction d'opérations publiques-privées - Reconversions hospitalières - Urbanisme de la santé.

PISTONI Robertaroberta.pistoni@univ-eiffel.fr

Transition énergétique - Planification durable des villes et territoires - Métabolisme urbain et territorial - Politiques environnementales et énergétiques - Planification et politiques publiques du paysage - Jeux d'acteurs pour la mise en place de la transition énergétique - Aires géographiques : Pays-Bas, Italie.

POINSOT Philippephilippe.poinsot@univ-eiffel.fr

Économie territoriale - Économie des transports - Évaluation économique des politiques publiques - Développement économique régional et local - Histoire de la pensée économique.

RACHMUEHL Virginierachmuhl@gret.org

Habitat populaire en France et dans les villes des Suds - Quartiers précaires - Démarches et projets participatifs.

REDOUTEY Emmanuelemmanuel.redoutey@u-pec.fr

Assistance à la maîtrise d'ouvrage - Programmation - Sociologie urbaine.

SIESSIE Lhouanysiessie.lhouany@gmail.com

Management de projets urbains - Aménagement, consultations et marchés publics - Montage d'opération - Planification opérationnelle - Ingénierie de la maîtrise d'œuvre urbaine - OPCU (Ordonnancement pilotage et coordination urbaine) - Ingénierie des projets de transport - Développement économique.

SIMON Gwendalgwendal.simon@univ-eiffel.fr

Sociologie - Urbanisme - Tourisme et loisirs dans les espaces urbains : ville touristique, ville festive, politique de l'éphémère - Coprésence habitant-touriste - Pratiques et mobilités de loisirs et de tourisme - Pratiques du hors quotidien - Mobilité longue distance.

SIMONNEAU Claireclaire.simonneau@univ-eiffel.fr

Production et gestion urbaines - Foncier - Habitat - Gouvernance - Aide internationale - Communs - Villes des Suds - Aires géographiques : Afrique de l'ouest.

SOUAMI Taoufiktaoufik.souami@univ-eiffel.fr

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Dimensions économiques et sociales des projets d'aménagement durable en Europe et dans le Sud de la Méditerranée.

STRANSKY Vaclavvaclav.stransky@enpc.fr

Transports et articulations intermodales comme outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire : urbanisme des modes collectifs et actifs - TOD (Transit-oriented development), pôles d'échanges, quartiers de gare, couple aérien/grande vitesse - Agencements interscalaires des espaces et sobriété des villes - Lecture/diagnostic des espaces.

TORRES Ana Cristinaana-cristina.torres@u-pec.fr

Écologie urbaine - Écologie politique - Justice Environnementale - Conservation de la biodiversité - Intendance environnementale.

VANIER Martinmartin.vanier@u-pec.fr

Politiques publiques et territoires - Aménagement du territoire, du local au national - Prospective et planification - Recomposition et gouvernance territoriales - Questions périurbaines - Enjeux des réseaux - Approche réticulaire des territoires.

VIVANT Elsaelsa.vivant@univ-paris-est.fr

Culture - Ville créative - Artiste et urbanisme - Créativité innovation urbanisme - Travail, bureau d'études en urbanisme - Auto-entrepreneurs.

WENGLENSKI Sandrinesandrine.wenglenski@univ-eiffel.fr

Pratiques de mobilité quotidienne en ville - Rôle de la mobilité dans les modes de vie urbains - Liens entre formes urbaines et mobilités.

ZEMBRI Pierrepierre.zembri@enpc.fr

Transports - Politiques publiques - Stratégies d'acteurs - Inscription territoriale des réseaux - Performances des transports collectifs - Libéralisation.

ZEPF Marcusmarcus.zepf@u-pec.fr

Évolution des processus de planification urbaine et régionale - Projet urbain et incertitudes - Métropolisation et planification participative - Natures en ville et écologies urbaines - Patrimonialisation versus renouvellement urbain : conflits et synergies - Urbanisme de crise : stratégies de planification résiliente au Liban.

CO-DIRECTEURS

Jérôme Monnet
(Université Gustave Eiffel)

Marcus Zepf
(UPEC)

ASSISTANCE DE DIRECTION

Gestion des vacataires d'enseignement
Khadija Mechety
khadija.mechety@univ-eiffel.fr

SERVICE FINANCIER

Gestion des commandes
pédagogiques
Suivi des voyages d'études
Chantal Ferreira
responsable
chantal.ferreira@u-pec.fr
Véronique Foucher
gestionnaire (50%)
veronique.foucher@u-pec.fr

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Aide à la recherche de stages
Conventions de stage
Gestion de l'annuaire
des anciens.nes diplômés.es
et des étudiant.es
Sandrine Vazquez
sandrine.vazquez@u-pec.fr

SERVICE COMMUNICATION

Organisation de l'évènementiel
Site web et réseaux sociaux
Éditions de documents de
communication
Adeline Gasnier
adeline.gasnier@u-pec.fr

CO-RESPONSABLES ADMINISTRATIVES

Samia El Mars
samia.el-mars@univ-eiffel.fr

Béatrice Perruchot
beatrice.perruchot@u-pec.fr

SERVICE DE LA SCOLARITÉ

Accueil, suivi des admissions, informations, gestion des
inscriptions administratives et pédagogiques, réservations
des salles (demandes internes), organisation des études
et des jurys

Valérie Camard
M2 PROMU, M2 DUI, M2 HRU
valerie.camard@univ-eiffel.fr | 01 71 40 80 90

Elsa Candia
M1, M2 AUDE
elsa.candia@univ-eiffel.fr | 01 71 40 80 70

Magali de Oliveira
M2 Environnements, M2 TM, activités communes (M2)
magali.de-oliveira@u-pec.fr | 01 71 40 80 35

Marine Tritz
M2 DETER, M2 Expertise internationale, M2 Urba XP,
Informations mobilité encadrée à l'étranger, aides à la mobilité,
séjours d'études, stages
marine.tritz@u-pec.fr | 01 71 40 80 34

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

Gestion administrative des stagiaires, informations,
gestion des inscriptions, admissions

Marie-Claire Coco - M2 MOPU
fc-eup@u-pec.fr

Véronique Foucher - DIU GP, DIU D-PRAUG (50%)
veronique.foucher@u-pec.fr

SERVICE PARTENARIATS

Chargée de mission Relations avec les
partenaires professionnels
et Formation continue
Marie-Paule Rousseau
marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr

RELATIONS INTERNATIONALES

Valorisation et développement à
l'international de l'EUP et du Lab'Urba
Aurélié Messias
aurelie.messias@u-pec.fr

CHAIRE

« AMÉNAGER LE GRAND PARIS »
Animation scientifique de la Chaire
Guillaume Lacroix
guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr

PROGRAMME E-CITY

Anne Beerman
Assistante à la direction du
programme E-city
anne.beerman@u-pec.fr
Ryma Hachi
Ingénieure de recherche E-city
ryma.hachi@u-pec.fr

BIBLIOTHÈQUE POÈTE ET SELLIER

Consultation du fonds ancien, aide à la
recherche bibliographique
José Mayorga
jose.mayorga@u-pec.fr

4.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES

• CAMPUS UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL | CAMPUS UPEC

Tout en étant rattaché-es à l'Université Gustave Eiffel et à l'UPEC, les étudiant-es de l'EUP bénéficient d'un certain nombre d'avantages liés à leur appartenance au campus Descartes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations sportives et culturelles des établissements partenaires, vous bénéficierez parfois de tarifs préférentiels.

De nombreux dispositifs sont à votre disposition pour faciliter vos recherches d'emploi, de logement, pour vous aider à financer vos projets étudiants, vous orienter dans vos demandes de bourse, etc.

L'UPEC propose également une permanence juridique.

Toutes ces informations, et bien d'autres, sont à retrouver (rubrique 'Vie étudiante') sur les sites de :

- L'Université Gustave Eiffel : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr>
- L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) : <https://www.u-pec.fr/>

SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

Maison de l'Étudiant

Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 2

Rez-de-Chaussée - Bureau B02

Courriel : vie.etudiante@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 89

Horaires d'accueil : la Maison de l'étudiant est accessible à tous :

- Lundi, mercredi, vendredi : 9h-21h15
- Mardi : 10h-21h15
- Jeudi : 9h-21h45
- Samedi : 11h-17h (l'ouverture de la MDE les samedis est conditionnée par l'ouverture de la bibliothèque Georges Pérec.)

→ <https://www.facebook.com/MDEUGE/>

FOYER DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS (UPEC)

Maison des Étudiants

Campus Centre - 61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil

Courriel : association@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 45 17 65 21

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi, de 10h à 15h.

• ÉTUDES ET HANDICAPS

RESSOURCES UPEC

Cellule Handicap

Tél. : +33 (0)1 45 17 13 83

Courriel : handicap@u-pec.fr

→ <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/handicap-sites-ressources>

RESSOURCES UPEM/UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

Service de Santé Universitaire - Pôle Accueil Handicap - Copernic - Bureau OV100

Tél. : +33 (0)1 60 95 74 84

Courriel : accueilhandicap@u-pem.fr

→ <http://www.u-pem.fr/formations/les-services-de-la-vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/aide-aux-etudiants-en-situation-de-handicap/>

VOTRE CONTACT À L'EUP

Référente handicap : Sabine Hermenault – Assistante de direction du Lab'Urba

Cité Descartes - bâtiment Bienvenüe - bureau A348

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 50

Courriel : sabine.hermenault@u-pec.fr

• LE BAIP - BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'EUP

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'EUP a pour mission de conseiller et accompagner les étudiant-es de l'école dans leurs démarches de recherche de stage de fin d'études, et dans leur entrée dans le monde professionnel. Il recueille et diffuse des offres de stage et d'emploi. Le BAIP gère administrativement les conventions de stage.

La responsable du BAIP reçoit individuellement les étudiant-es sur rendez-vous pour les conseiller et les préparer à l'insertion professionnelle.

Responsable : Sandrine Vazquez - Bureau A209

Courriel : baip-urbanisme@u-pec.fr / sandrine.vazquez@u-pec.fr

• ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Gustave Eiffel met à la disposition de ses étudiant-es un Environnement Numérique de Travail (ENT).

L'ENT vous permet d'accéder à :

- Votre messagerie électronique
- Vos fichiers personnels
- Vos notes et résultats
- La plateforme d'e-learning

Accès : <https://cri.u-pem.fr/service-aux-etudiants>

À propos de l'adresse de courrier électronique fournie par l'université : nous attirons votre attention sur le fait que l'université utilise cette adresse (créée pour chacun-e d'entre vous lors de votre inscription), pour diffuser des informations importantes et des offres de services (accès à des aides, à des appels à projets, etc.). C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de *prendre l'habitude de la consulter très régulièrement* pour ne pas manquer des opportunités précieuses.

Il est aussi possible de paramétrer votre adresse personnelle de telle sorte qu'y soient redirigés automatiquement les messages qui arrivent sur votre adresse de l'université. Plus généralement, il est dans votre intérêt d'apprendre à gérer de façons distinctes votre correspondance personnelle et vos échanges dans le cadre universitaire ou avec les milieux professionnels.

• SALLES INFORMATIQUES

L'EUP met à disposition de ses étudiant-es, lorsqu'aucun cours ne s'y déroule, les salles A108, A115 et A105, toutes équipées informatiquement.

• RESSOURCES DOCUMENTAIRES

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Christelle OTIN (secrétariat)

Bureau OS036, bâtiment COPERNIC

Courriel : Christelle.Otin@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 10

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE POÈTE ET SELLIER DE L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Collection patrimoniale de l'École d'Urbanisme de Paris, la bibliothèque Poète et Sellier contient des ouvrages qui témoignent de l'histoire de l'enseignement de l'urbanisme en France, ainsi que de l'histoire de la discipline appliquée.

Certains corpus sont aussi disponibles en version numérique (thèses anciennes, archives). La consultation des documents est accessible sur demande et sur place : jose.mayorga@u-pec.fr

Dans la bibliothèque, a également été constituée une section de documentation courante d'urbanisme, composée principalement d'ouvrages de base et d'une partie de la bibliographie des différents parcours de formation. Les documents appartenant spécifiquement à cette section sont empruntables.

Responsable de la bibliothèque Poète et Sellier : José Mayorga

Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe - Plot A - Bureau A222

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Courriel : jose.mayorga@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 32

Informations complémentaires :

Ancien site : <https://www.eup.fr/recherche/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

Nouveau site : <https://www.eup.fr/recherches/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

BIBLIOTHÈQUE GEORGES PEREC (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

Rue des Frères Lumière, 77420 Champs-sur-Marne.

Horaires :

▪ Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-19h

▪ Mardi : 10h-20h

▪ Samedi : 11h-17h

Informations complémentaires : <http://www.u-pem.fr/bibliotheque/bibliotheques/>

BIBLIOTHÈQUE DU MAIL DES MÈCHES - FONDS URBANISME (UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL - UPEC)

BU d'Eco-Gestion-Urba, 4 route de Choisy, 94000 Créteil.

Informations complémentaires : <https://bibliotheque.u-pec.fr/>

CENTRE DE DOCUMENTATION ET MÉDIATHÈQUE DE L'INSTITUT PARIS REGION (accessible à tous et toutes les étudiant·es)

Médiathèque Françoise Choay - Institut Paris Region

15 rue Falguière

75015 Paris

Courriel : mediatec@institutparisregion.fr

Tél. : +33 (0)1 77 49 79 17 ou 77 39

Horaires : sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

Informations complémentaires :

→ <https://www.institutparisregion.fr/mediatheque-francoise-choay.html>

- AIDES FINANCIÈRES

Une nouvelle aide à la mobilité pour les étudiants boursiers inscrits pour la première fois en M1 dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence a été mise en place. La demande est à faire sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

- RESTAURATION

La Cité Descartes inclut plusieurs points de restauration :

▪ CROUS Club - 10 boulevard Newton - 77420 Champs-sur-Marne.

▪ L'Arlequin - Bâtiment Copernic - 5 boulevard Descartes - 77420 Champs-sur-Marne.

▪ Restaurant MRS (Restauration de l'IFSTTAR) — Rez-de-chaussée du bâtiment Bienvenüe (droit d'entrée 3,15€)

Une carte de cantine est délivrée aux stagiaires de la formation MOPU. Le coût du repas est à la charge du stagiaire (prix moyen : de six à huit euros).

• ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES - RÉSEAU D'ANCIENS ET ANCIENNES



LE BUREAU DES ÉTUDIANTS

En collaboration avec les autres associations, ainsi que les équipes administratives et pédagogiques de l'EUP, le BDE poursuit trois grandes missions :

- Le relais d'informations auprès des étudiants,
- L'animation de la vie étudiante,
- Le soutien à l'insertion professionnelle.

Courriel : bde.eup@gmail.com



LA JUNIOR EUP

L'équipe de la Junior EUP a pour ambition de mettre ses compétences d'urbanistes au profit des acteurs de la ville et du territoire. La Junior EUP intervient comme un bureau d'études traditionnel : elle met ses savoir-faire au service des demandes de ses commanditaires.

Courriel : contact@junioreup.fr

→ <https://www.junioreup.fr/>



L'ASHEUP

ASHEUP (Association de Soutien Humanitaire de l'École d'Urbanisme de Paris) a pour vocation d'apporter une aide logistique, financière, technique et humaine à plusieurs associations parisiennes accompagnant les personnes en situation de grande précarité.

Courriel : association.asheup@gmail.com

→ <https://asheup.wixsite.com/asheup>



L'ALUMNI

L'Alumni de l'EUP a pour ambition de fédérer le plus vaste réseau existant d'urbanistes diplômé-es. En 2020, il réunit déjà plus de 6000 diplômé-es en activité professionnelle.

Courriel : alumni.eup@gmail.com

4.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le monde universitaire n'est pas imperméable aux rapports de domination, aux inégalités, aux discriminations et violences sexistes et sexuelles qui touchent tous les milieux. L'École d'Urbanisme de Paris est pleinement mobilisée pour faire de l'Université un environnement d'apprentissage et de travail libre de toute violence.

1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) regroupent une diversité d'actes et de comportements, qui sont parfois difficiles à identifier et constituent des délits. Ces violences peuvent être d'ordre physique et/ou psychologique et avoir un impact sur la santé des personnes qui en sont victimes. Ces situations peuvent se mettre en place de manière pernicieuse, sans que les victimes ne prennent pleinement conscience de la gravité de ce qu'elles vivent et ni du danger qu'elles encourent. Voici quelques définitions pour permettre d'identifier et de prévenir ces situations :

« OUTRAGE SEXISTE »

« Fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère humiliant ou dégradant, ou qui crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante¹ ». Imposer, cela veut dire sans consentement libre et éclairé.

→ Tenir des propos sexistes, « mater », raconter ses performances sexuelles, faire « des blagues » ou des sous-entendus à caractère sexuel en présence de quelqu'un-e, même s'ils ne lui sont pas directement adressés, peuvent constituer des outrages sexistes.

« HARCÈLEMENT SEXUEL »

« Fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante². »

La répétition n'a pas besoin de venir d'une seule et même personne, si les individus se sont concertés ou savent que ces faits ont déjà eu lieu. Le refus de la victime n'a pas à être explicite. Faire pression dans le but, réel ou supposé, d'obtenir pour soi ou pour quelqu'un d'autre, un acte de nature sexuelle, même si cela n'arrive qu'une fois, est aussi considéré comme du harcèlement sexuel.

→ Les échanges en face-à-face ne sont pas les seuls à relever du harcèlement, ce délit concerne aussi l'envoi de photos ou de commentaires inappropriés par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux

→ Le harcèlement moral, qui consiste à imposer de façon répétée des paroles ou actes dégradants qui altèrent la qualité de vie de la victime, diffère du harcèlement sexuel mais y est souvent associé dans les faits.

« AGRESSION SEXUELLE »

« Fait d'imposer à une personne, par violence, contrainte, menace ou surprise, fait de subir une atteinte sexuelle de la part d'un tiers ou de procéder sur elle-même à une telle atteinte³ »

Une atteinte sexuelle concerne tout attouchement sur le sexe, ou les parties du corps considérées comme sexuelles, donc les fesses, les seins, les cuisses, la bouche.

→ Une main aux fesses, tenter d'embrasser quelqu'un de force, se frotter contre quelqu'un-e, c'est une agression sexuelle.

¹ Article 621-1 du Code Pénal.

² Article 222-33 du Code Pénal.

³ Article 222-22 du Code Pénal.

Le viol est un crime caractérisé par tout acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou orale, avec le sexe, la main ou un objet) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. D'autres violences sexuelles sont interdites et sanctionnées comme l'« exhibition sexuelle », quand tout ou partie de son corps dénudé est montré au regard, de façon délibérée ou par négligence (même s'il s'agit de photo). La diffusion d'images qui portent atteinte à la vie privée, à caractère sexuel, mais pas seulement, sans le consentement de la personne, est également interdite.

LES SPÉCIFICITÉS LIÉES AU MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université comporte des risques particuliers de développement des violences sexistes et sexuelles entre étudiant·es : relations de proximité contraintes dans le cadre de travaux de groupe, cohabitation en résidences étudiantes, soirées ou week-end « d'intégration », etc., sont autant de situations qui méritent une grande attention.

L'Université est, en outre, un lieu aux rapports déséquilibrés, particulièrement entre les enseignant·es et les étudiant·es. La personnalisation des relations, pour l'encadrement d'un mémoire, mais aussi dans des contextes de convivialité, comme les voyages d'études, doit amener à une grande vigilance.

2. QUE FAIRE ?

SI VOUS ÊTES VICTIME :

1. Exprimez votre refus et protégez-vous en faisant connaître ce refus à des tierces personnes (ami·es, camarades, personnel de l'université).
2. Collectez les preuves, conservez l'ensemble des traces et écrivez un récit circonstancié (établissez la chronologie avec le maximum de détails factuels, décrivez précisément les violences et leurs conséquences, ainsi que les démarches entreprises).
3. Contactez des personnes formées qui peuvent vous écouter et vous accompagner : voir « ressources et contacts ».

SI VOUS ÊTES TÉMOIN OU QUE L'ON VOUS RAPPORTE DES FAITS DE VIOLENCE :

1. Rassurez la personne victime et faites-la sentir en sécurité.
→ Des phrases utiles : « Je te crois », « Tu as bien fait de m'en parler », « Tu n'y es pour rien », « C'est la personne qui te harcèle la coupable », « La loi l'interdit », « Je vais t'aider ».
2. Indiquez-lui les démarches et les contacts utiles et faites vous-même un signalement si vous le considérez nécessaire : voir « ressources et contacts ».
3. Conservez les preuves et contribuez à constituer l'enquête avec votre témoignage.

En cas d'urgence ou de danger, appelez immédiatement le 15 (SAMU), le 17 (police secours), le 115 (pour fuir une situation de violence conjugale), le 112 (numéro unique européen pour accéder aux services d'urgence) ou, si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114 (police secours). Tous ces numéros d'urgence sont gratuits et accessibles 24h/24 et 7j/7.

3. RESSOURCES ET CONTACTS

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT :

Plusieurs dispositifs gouvernementaux et associatifs donnent accès à de l'information, à la possibilité d'échanger de manière anonyme avec des personnes formées, à un accompagnement et à des possibilités de signalement.

- Site officiel de l'administration française : un portail de signalement des violences sexuelles et sexistes pour échanger avec des fonctionnaires de police : <https://www.service-public.fr/cmi>
- Portail de signalement du harcèlement en ligne : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/>
- Site « Arrêtons les violences sexistes et sexuelles » : <https://www.arretonslesviolences.gouv.fr/> ou 3919.
- Plateforme anti-discrimination du Défenseur des droits : <https://www.antidiscriminations.fr/> ou 3928.
- L'observatoire étudiant des VSS dans l'ESR (Enseignement supérieur et la Recherche) : <https://observatoire-vss.com/>
 - échanges en ligne avec Lilabot, chatbot de l'observatoire
- VSS formation : <https://vss-formation.fr/>
- Collectif De Lutte Anti-Sexiste Contre Le Harcèlement Sexuel Dans L'Enseignement Supérieur :
 - Guide pratique pour s'informer et se défendre : <http://clasches.fr/wp-content/uploads/2020/09/Brochure-Web-20201.pdf>

À L'UNIVERSITÉ :

Chaque université a mis en place des référent-es « Missions Égalité » qui disposent d'adresses dédiées et garantissent des échanges confidentiels

→ Université Gustave Eiffel : vieetudiante.harcèlement@univ-eiffel.fr
<https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/>

→ Université Paris-Est Créteil - UPEC : egalite@u-pec.fr
<https://www.u-pec.fr/fr/universite/strategie-et-grands-projets/mission-egalite-femmes-hommes>

Les référent-es de l'EUP désigné-es parmi les étudiant-es et le personnel : nom et coordonnées indiquées sur le site internet et sur les panneaux d'affichage de l'école.

À l'EUP, un groupe de travail de prévention et de lutte contre le harcèlement et les discriminations.

L'EUP est engagée dans une réflexion sur la prévention et la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Un groupe de travail, regroupant des enseignant-es de tous statuts, des étudiant-es et des membres de l'administration, s'est constitué pour mettre en place un plan d'action pluriannuel en lien avec les politiques d'établissement en faveur de l'égalité. Des actions ont été mises en œuvre en 2021 :

- Formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour les étudiant-es de M2 organisées et ouvertes à toutes et tous avec VSS Formation.
- Conférence sur la santé au travail pour les étudiant-es de M1 : https://youtu.be/4DTDxKE_3JA
- Rédaction du présent texte.

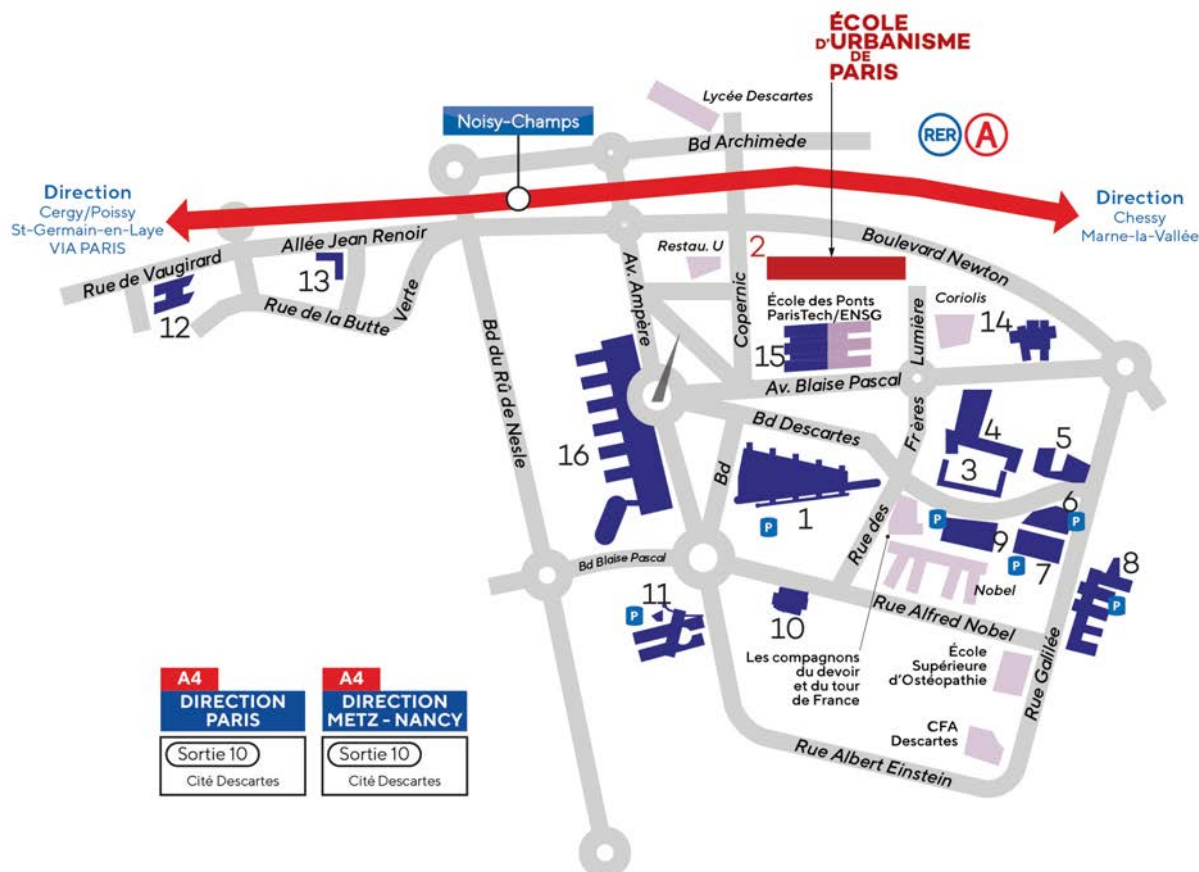
Ce plan d'action se poursuit en 2021-2022 par un ensemble de manifestations de sensibilisation et de prévention dont les modalités seront communiquées via les membres et le site internet de l'école.

4.5 VENIR À L'EUP

**ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

CITÉ DESCARTES



1. Bâtiment Copernic : 5 boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
2. **Bâtiment Bienvenue : 14-20 boulevard Newton • Champs-sur-Marne**
[Autre accès par le 12 avenue Copernic.]
3. Maison de l'Étudiant : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. Bibliothèque Georges Perec : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. Gymnase de la Haute Maison : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
6. Bâtiment François Rabelais : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
7. Bâtiment Lavoisier : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. Bâtiment Bois de l'Étang : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. Bâtiment Clément Ader : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
10. Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
11. IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
12. Bâtiment Alexandra David-Néel : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
13. Bâtiment Albert Camus : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand
14. ÉAV&T : 12 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
15. ENSG Géomatique : 6-8 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
16. ESIEE Paris : 2 boulevard Blaise Pascal • Noisy-le-Grand

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

École d'Urbanisme de Paris – EUP

<https://www.eup.fr>

Service communication

Imprimé par l'Université Gustave Eiffel

Cité Descartes – Campus de Champs-sur-Marne

Pôle Reprographie – Bâtiment Bienvenüe – F005

Date d'impression : juillet 2021

